9173

Pol.ct.XXXVIII.16.

LETTRES
SUR
L'EDUCATION.

Digitized by Google

587915

LETTRES
SUR
L'EDUCATION.

Quo ſemel eſt imbuta recens, ſervabit odorem
Teſta diù . . . . .

HORAT. *Ep. Lib. I. Ep. ij.*

TOME PREMIER.

A PARIS,
Quai des Auguſtins,
Chez CLAUDE JEAN-BAPTISTE BAUCHE,
Libraire, à l'Image ſainte Génevieve &
à ſaint Jean dans le déſert.

M. DCC. LXII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Bibliotheca Palatina

LETTRE
DU COMTE DE***
A L'AUTEUR,

Servant de Préface & d'Introduction.

J'Ai mille remerciemens à vous faire, mon cher Ami, des réflexions ſur l'Education que vous avez bien voulu me communiquer, & que vous aviez recueillies depuis long-tems. Mais parce que vous avez ſatisfait mon amitié, croyez-vous être quitte envers l'Etat ? Ce que vous avez fait pour moi, par complaiſance, il faut le faire par zele, pour le bien public, en laiſſant im-

primer les Lettres que vous m'avez écrites .... Exécutez-vous de bonne grace ſur cet article, ou je prendrai ſur moi de les publier.

Je n'ignore pas toutes les objections que vous pouvez me faire ; j'en juge par celles que vous m'avez déja faites.

Je crains, dites-vous, que l'on ne me reproche ce foible eſſai de mon zele, comme une matiere étrangere aux choſes dont je dois m'occuper par état....

En ſuppoſant d'ailleurs qu'au *fond*, j'euſſe pu m'en mêler, je crains encore dans la *forme* de m'en être acquitté trop foiblement.

J'appréhende enfin, plus que

tout le reſte, que l'on ne me ſoupçonne d'avoir voulu indiquer des *réformes*; preſcrire des *regles*; & donner des *loix*, tandis que je prendrois moi-même les inſtructions que l'on m'accuſeroit de vouloir donner aux autres.

Toutes ces objections, mon cher Ami, ne ſont que des prétextes de réſiſtance; elles ne m'allarment, ni pour vous, ni pour moi; pour vous, parce qu'elles ne ſont pas fondées; pour moi, parce que je ſuis en état d'y répondre.

Et premierement vous me permettrez de vous dire que cette matiere n'eſt point du tout étrangere aux objets qui vous occupent le plus; ce n'eſt

point un écrit de littérature agréable & frivole ; c'eſt un ouvrage de *Morale* & de *Politique*, & qui tient de fort près à toutes les branches de l'*adminiſtration*. Comme il eſt vrai cependant, qu'il vous intéreſſe moins directement, vous avez cru devoir ne conſacrer à cet objet que des momens de loiſir & détachés ; & peut-on mieux employer ces ſortes d'inſtans (preſque perdus pour tout le monde), qu'à s'exercer à penſer ſur l'une des choſes qui méritent le plus l'attention de ceux qui penſent ? En ne prenant donc votre eſſai que comme un délaſſement, on ne refuſera pas, ſans doute, à cette ſorte d'amuſement, l'indulgence que l'on accorde tous

les jours au *piquet*, au *trictrac*, au *réverſi*.

Mais il y a plus ; de quoi s'agit-il ? de l'intérêt général de la la Société : je penſe, mon cher Ami, que tous ceux qui la compoſent lui doivent compte de ce qu'ils apperçoivent, de ce qu'ils ſavent, de ce qu'ils penſent, pourvu qu'à tous égards le bien public ſoit leur objet, & qu'ils ne ſe pardonnent rien qui puiſſe troubler l'harmonie générale de la Nation.

Ils pourront, direz-vous, n'être pas dangereux ; mais ſont-ils capables de ſe rendre utiles ?...

Quand il n'y auroit dans un grand nombre de réflexions, d'opinions, d'obſervations qu'une ſeule idée, ſage, heureuſe, uti-

le, digne, en un mot, de l'attention du Gouvernement, le bon Citoyen n'auroit-il pas à ſe féliciter de l'avoir communiquée, & n'auroit-il pas à ſe reprocher de ne l'avoir pas écrite ? Toutes les branches ne profitent pas également ; toutes ne fleuriſſent pas ; toutes les fleurs ne ſe nouent pas en fruits : non ; mais connoît-on celles qui le deviendront ; & combien ne faut-il pas que les vents en diſperſent ſur la ſurface de la terre, pour que nous jouiſſions du produit de quelques autres ?

Le ſujet eſt par lui-même ſi grand, ſi général, ſi intéreſſant, & les circonſtances, qui l'accompagnent, le rendent aujourd'hui ſi recommandable,

qu'il ſemble inviter tout le monde à s'en occuper plus ſéricuſement que jamais. La matiere eſt d'ailleurs ſi fort abondante, qu'elle doit néceſſairement faire naître un grand nombre d'ouvrages, de plans, de projets, de propoſitions ; la Nation aura ſans doute à ſe féliciter de les avoir produits, & le Miniſtere public de les avoir occaſionnés. Si vous vous perdez dans la foule, vous ne ſerez pas connu ; & ſi l'on vous diſtingue, vous ſerez doublement ſatisfait de l'objet de votre travail & du ſuccès de vos opinions.

Tous ceux qui travailleront ſur le même objet s'accorderont certainement avec vous ſur un point ; ſur le *deſir de bien*

faire , & d'opérer le plus grand bien ; & cet article eſſentiel vaut lui ſeul tout le reſte ; mais les moyens ſeront (à coup sûr) extrêmement diverſifiés, & cela eſt tout naturel ; chacun a ſon opinion, & répond à ſa penſée. Ne pourroit-on pas, avec quelque ſorte de raiſon, comparer ceux qui écriront ſur cet objet intéreſſant au concours propoſé pour certains édifices publics ; pour des monumens qui doivent paſſer à la poſtérité ? Chacun apporte ſon modele , c'eſt au Souverain à choiſir, à prononcer, *à le déclarer.*

Il pourroit arriver auſſi, & ſingulierement dans la matiere dont il eſt ici queſtion , que, ſans adopter en entier aucun des

modeles préſentés, on prît de chacun des idées convenables & relatives à l'enſemble général que l'on voudroit former.

Je ne dois pas cependant vous diſſimuler, qu'en travaillant ſur cette importante matiere, vous avez dû chercher (dans la ſatisfaction de vous être occupé du bien public & général) un dédommagement des ſuffrages particuliers qui pourroient vous manquer.

Deux ſortes de perſonnes liſent ces ſortes d'écrits : celles qui n'ont jamais réflechi ſur cette matiere, & celles qui s'en ſont occupées.

Les premieres ſeront-elles en état d'en juger ; les autres voudront-elles ſe rendre à des idées

qui ne ſeront pas les leurs ?

Je vous avouerai cependant, mon cher Ami, qu'entre les deux inconvéniens, je choiſirois d'être jugé par ceux qui ſavent : l'habitude de penſer & de réflechir les rendra du moins plus attentifs ; & peut-être en liſant attentivement ce que l'on aura fait avec ſoin, trouveront-ils (au milieu de bien des choſes à rejetter) quelques vérités dignes d'être recueillies, & n'en eſt-ce pas aſſez pour récompenſer un Ecrivain judicieux & bien intentionné ?

Quant à la forme, ſous laquelle vos obſervations pourroient être préſentées, je ſuis, comme votre Ami, Juge recuſable ; mais à ce titre auſſi, peut-

être penſerois-je que pluſieurs endroits pourroient être mieux, s'il n'étoit pas certain que c'eſt ſouvent altérer le fond que de trop s'arrêter à la forme.

Il en eſt d'ailleurs des richeſſes de l'eſprit, comme de celles de la fortune ; elles ſont partagées, & les parts ne ſont pas égales ; mais dans les unes comme dans les autres, c'eſt l'inégalité qui fonde le commerce, & qui le fait ſubſiſter.

Dans une matiere qui intéreſſe la Nation, l'humanité même ; l'invitation ne s'adreſſe pas ſeulement aux hommes les plus habiles, aux Citoyens les plus éclairés ; mais à tous les hommes, à tous les citoyens, dont les intentions ſont louables &

le cœur droit : chacun (dans ſa proportion de faculté) ſe doit au ſujet qu'il eſt queſtion d'approfondir ; faut-il pour s'en occuper attendre qu'on les réuniſſe toutes ? on attendroit long-tems, & l'on ne réuſſiroit jamais. Les pauvres & les riches doivent quelque choſe au tréſor de la patrie ; le ſeul homme, *coupable* eſt celui qui fait le mal ; le ſeul *inutile*, celui qui ne fait rien.

Dans le ſervice public, l'un met ſa force, l'autre ſon adreſſe & ſon activité ; un troiſieme ſon courage ; un autre enfin ſon expérience & ſon jugement ; tous concourent au bien commun ; tous, par des moyens différens, tendent au même ob-

jet, au même but ; les bons principes forment le capital ; l'acceſſoire eſt dans le ſtyle ; il eſt plus aiſé de s'en paſſer.

Si ces vérités ſont évidentes, c'eſt ſur-tout lorſqu'il eſt queſtion d'être utile : le goût le plus fin, le plus délicat, le plus recherché, ne ſe rend pas auſſi difficile ſur le *pain*, que ſur des *mêts de luxe* & de pur *agrément :* & ſi vous y faites attention, mon cher Ami, vous verrez que la forme devient plus ou moins exigible, en proportion de ce que le fond eſt eſſentiellement plus ou moins précieux.

Quand on oſe préſenter au Public des choſes *négligées*, on lui manque de reſpect, parce que la négligence ſuppoſe tou-

jours que l'on auroit pu mieux faire.

Mais ce n'eſt pas lui manquer, que de lui préſenter des ouvrages, à quelques égards *imparfaits*, lorſque l'on a fait de ſon mieux ; parce que les efforts du travail dépendent d'un Ecrivain, & non la perfection.

Vous craignez enfin, mon cher Ami, que l'on ne vous prête l'ambitieuſe prétention d'avoir voulu vous donner pour le Précepteur du genre humain : peut-être ſeroit-il auſſi louable de ſe propoſer de l'inſtruire, qu'il ſeroit fou d'oſer l'eſpérer. Je ſuis garant néanmoins que bien loin de donner vos obſervations pour des regles & des loix, ni même pour de ſimples

propoſitions, vous ne me les avez communiquées que comme de ſimples opinions, qui, de notre part, ne tirent point à conſéquence: car enfin (m'avez-vous ſouvent dit vous-même), ſi elles ne ſont pas juſtes, il n'y a point à craindre qu'elles faſſent des progrès; je n'ai rien de ce qu'il faut pour les accréditer.... Et ſi elles ſont vraies, ce ſera la vérité qui les fera réuſſir, & non pas moi.

Je pars de vos paroles mêmes pour donner au Public, ce que vous n'aviez d'abord écrit que pour moi: ſi c'eſt vous tromper ou vous offenſer, il n'eſt plus tems de revenir ſur mes pas; vous verrez paroître à la fois ma faute & mon excuſe.

Vous connoiſſez au ſurplus les ſentimens que j'aurai toujours pour vous.

LE COMTE DE ***.

A Paris, ce premier Juillet 1762.

LETTRES

LETTRES
SUR
L'EDUCATION.

LETTRE PREMIERE.

IDÉE générale de cet Eſſai ſur l'Education.

VOUS deſirez (mon cher Comte) que je mette par écrit les réflexions que depuis aſſez long-tems j'ai faites ſur l'*Education*, & que je vous ai ſouvent communiquées de vive voix:

quoique vos inſtances ſoient des ordres pour moi, je vous avoue que je cede, avec quelque ſorte de répugnance, à vos preſſantes ſollicitations... Vous ſavez combien le feu de la converſation anime & colore les idées les plus ordinaires, & combien il eſt dangereux de les écrire, ſi l'on veut leur conſerver cette premiere vivacité ; c'eſt l'eſquiſſe du Peintre ; pleine du feu créateur qui l'a produite, elle perd toujours quelque choſe de ſa chaleur dans l'exécution : car enfin, il faut que la raiſon ſévere en convienne ; la réflexion n'eſt qu'une eſpece de traduction des premieres opérations de l'eſ-

prit ; elle peut être exacte, mais néceſſairement un peu froide ; & la copie la plus réguliere ne vaut pas quelquefois le déſordre de l'original.

A ces juſtes motifs de m'alarmer, ajoutez, mon cher Comte, la néceſſité, lorſque l'on écrit, de préſenter avec méthode des idées, que la familiarité de l'entretien diſpenſe de toute contrainte ; & d'aſſujettir aux regles auſteres de l'ordre & du raiſonnement, des penſées faciles & détachées, que les circonſtances ont fait naître, & dont on n'avoit pas eu d'abord le deſſein de former un enſemble.

Voilà mon embaras ; voilà mes appréhenſions : que dis-je?... J'en ai bien d'autres ; mais je perdrois, à les détailler, le tems que je dois employer à vous ſatisfaire. Et comment ne pas vous contenter ? je craindrois de vous déplaire, & je ne ſais point vous refuſer. Permettez ſeulement que je vous impoſe une condition : je deſire que ceci ne ſorte pas de vos mains ; on confie ſans peine à l'amitié, ce que l'on ne voudroit point expoſer à d'autres yeux ; je compte ſur l'indulgence de mes *Amis*, je craindrois la ſévérité des *Juges*.

Et quand les obſervations que

je vais écrire (pour vous ſeul) ſeroient répandues dans le monde, qu'en réſulteroit-il pour le bien commun? elles ſe perdroient dans le tourbillon de tant d'autres ouvrages de Politique, de Littérature & de Philoſophie, qui, bien ſupérieures à mes eſſais, à titres d'écrits, ne ſont guere, à titre d'inſtruction, d'une plus grande utilité : on en devine aiſément la raiſon. Les talens ſont cultivés, & l'on néglige les mœurs : les vertus ont en ſuperficie, ce que les raiſonnemens ont en profondeur ; on n'a jamais ſi bien écrit, & généralement auſſi l'on ne s'eſt jamais conduit avec moins de ſa-

geſſe & moins de cette honnêteté charmante, de cette pudeur aimable, qui ſans affectation & ſans gêne, ſait également ſe reſpecter ſoi-même, & ménager les autres ; qui répand ſur tout ce qui l'environne un éclat vif & pur, que les défauts contraires ne ſauroient altérer, qui fait, en un mot, les délices de la raiſon, du cœur & de l'eſprit. Si l'on eſt inſenſible à tant de charmes, de quel droit me flatterois-je de faire quelqu'impreſſion ſur ceux qui les méconnoiſſent, & par quels moyens y parvenir ?

Louer ſon ſiecle aveuglément & ſans réſerve ; c'eſt le tromper

ſans pudeur, ou ſe faire à ſoi-même une ſinguliere illuſion.

S'occuper du triſte ſoin d'en faire la ſatyre ; c'eſt l'indiſpoſer en pure perte, & non le réformer.

Aſpirer à la gloire de l'inſtruire ; c'eſt (avec le plus grand bonheur poſſible) ſe procurer des lecteurs, plutôt que faire des proſélites.

Une ſeule voie peut-être pourroit y conduire ; ce ſeroit de rendre, par ſa propre conduite, la raiſon ſi convaincante, la ſageſſe ſi délicieuſe, & l'eſprit ſi raiſonnable, que l'on parvînt, en les pratiquant, à les faire triompher : mais à qui ces dons

heureux ſont-ils deſtinés ? Que n'ai-je, dit ordinairement un Auteur, les talens propres à bien parler de la ſageſſe & de ſes attributs ! & moi, je dirois plus volontiers, que n'ai-je les vertus néceſſaires pour en inſpirer !

Peres tendres, *Maîtres* zélés, *Philoſophes* éclairés, voulez-vous arrêter les progrès du vice ; voulez-vous accélerer ceux de la vertu ? ſubſtituez les *faits* aux *préceptes* ; parlez moins bien ; agiſſez mieux ; écrivez moins, pratiquez ; diminuez le nombre des ſavantes *inſtructions* ; & multipliez les bons *exemples*....

Pardonnez, mon cher Comte, cette eſpece d'enthouſiaſme qui

qui m'eſt échappé ; pour convaincre les autres, il faut quelquefois s'oublier un peu : & ſouvent le moyen d'arriver au but, c'eſtde le paſſer.

LETTRE II.

Définition de l'Education.

VOus voilà bien content de m'avoir ſubjugué.... Le triomphe n'étoit pas difficile ; l'amitié l'avoit préparé.... Entrons donc en matiere, puiſqu'il le faut ; & d'abord, que doit-on entendre par *Education ;* mot, dans tous les tems, ſi intéreſſant pour l'humanité, & qui le devient encore plus aujourd'hui ?...

Vous direz peut-être que je prends les choſes de bien haut ? commencer par une définition ? quelle marche, quelle ſéchereſſe, quelle froideur !.... J'en conviens ; mais le premier pas à faire, avant de traiter & d'approfondir un ſujet (quel qu'il ſoit), n'eſt-il pas de connoître ce dont il s'agit ? & peut-on explicitement le développer, ſans pouvoir, avec clarté, ſe rendre compte de tout ce qu'il renferme implicitement ?

L'Education eſt donc (ſelon moi) *l'art de former l'homme de maniere, qu'en cultivant ſes bonnes qualités, & corrigeant les mauvaiſes, par les qualités contraires,*

on tire parti des unes & des autres, pour le rendre le plus néceſſaire, le plus utile, le plus agréable qu'il eſt poſſible, à lui-même, à ſa famille, à la ſociété, à l'Etat, à l'humanité.

L'Education *eſt un art*, & cet art eſt le fruit de l'étude, de l'expérience & de l'application; quelles que ſoient en effet les diſpoſitions naturelles que l'on peut apporter à cet emploi, la culture la plus ſuivie & les ſoins les plus aſſidus, peuvent ſeuls en donner la véritable capacité.

Il eſt queſtion de former l'*homme*, c'eſt-à-dire, l'être le plus intéreſſant qui ſoit dans l'univers.

Il s'agit de le *former*, c'eſt-à-dire, de donner à chaque fond particulier qu'il n'eſt guere poſſible de changer eſſentiellement, la forme la plus convenable & la modification la plus avantageuſe, tant au bien commun & général, qu'aux intérêts perſonnels & particuliers.

Il faut, pour y parvenir, *cultiver les bonnes qualités*, *& réformer les mauvaiſes ;* les meilleures ont beſoin d'être cultivées, & l'on peut tirer parti des plus défectueuſes ; comme on voit dans la Pharmacie, des mixtions bien entendues, changer en remedes ſalutaires, les poiſons les plus dangereux.

L'Education enfin a pour objet de rendre l'homme *néceſſaire, utile, agréable*, à lui-même & à ceux qui l'environnent ; il faut donc que le maître ſache la valeur réelle de ces trois deſtinations, & que relativement à leurs différens degrés d'importance, il aſſigne à chacune le rang qu'elle doit occuper dans l'Education : toutes ces idées, mon cher Comte, ſeront dans la ſuite développées

On parle, ſans ceſſe, d'Education ; ſans ceſſe auſſi l'on vante l'importance de la bonne, & les dangers de celle qui ne l'eſt pas : le cri général, c'eſt d'éviter l'une, & de pourvoir à l'au-

tre ; & rien n'eſt plus raiſonnable que ce ſentiment.

Mais ſi nous jugeons, par les faits qui nous frappent, du degré de perſuaſion de ceux qui parlent, croirons-nous facilement, qu'ils ſoient bien pénétrés de ces importantes vérités ? Sait-on, en effet, & croit-on bien intimément, juſqu'à quel point l'Education bonne ou mauvaiſe influe ſur notre exiſtence Phyſique, Morale, Civile & Politique ?

Sur notre *exiſtence Phyſique*, pour conſerver la ſanté, ou la perdre.... Sur la *Morale*, pour nous conduire avec ſageſſe, ou pour nous précipiter dans toutes

ſortes d'égaremens.... Sur l'*exiſtence Civile*, pour nous expoſer à la triſte & dangereuſe alternative d'être dupes, ou d'en faire, ou pour conſerver tous nos avantages, ſans nuire à ceux de qui que ce ſoit ; & ſur notre *exiſtence Politique*, en ce que la bonne ou la mauvaiſe Education, nous laiſſe dans le monde, ſans état honnête, ſans fortune ſuffiſante, ſans établiſſement convenable, ou nous les y procure ſans manege, & nous y maintient ſans humiliation.

Je crois ces vérités inconteſtables : en eſt-on bien perſuadé ? J'ai peine à le penſer ; il me ſemble qu'elles ſont, comme beau-

coup d'autres, dans mille bouches, mais dans un petit nombre d'eſprits, & moins encore dans les cœurs. J'ai même ſouvent remarqué que ce reproche ſi commun, ſi ſouvent répété, cet homme, ou cette femme n'ont point d'Education, tombe rarement ſur les qualités du *cœur*, ou ſur celles de la *raiſon* qu'ils n'ont pas ; mais preſque toujours ſur des choſes d'*égards*, d'*uſages* ou de *formes* qui leur manquent : on regarde donc cette derniere branche de l'*Education* comme la plus eſſentielle, & c'eſt, ſans doute, une raiſon de la cultiver ; mais en eſt-ce une de la ſoigner, préfé-

rablement à tant d'autres inſtructions plus importantes que l'on néglige ? Je ne penſe pas d'ailleurs que des vérités ſi eſſentielles ſe renferment dans le cercle étroit des familles particulieres ; l'*Etat*, c'eſt-à-dire, la la *famille générale* y eſt trop intéreſſée, pour que le Gouvernement ne s'en occupe pas très-ſérieuſement, & pour que le Miniſtere public ne les juge pas dignes de toute ſon attention.

C'eſt, avec raiſon, que, depuis quelques années, le Gouvernement s'eſt ſingulierement occupé de l'*Agriculture*, & que dans une ſi louable & ſi noble occupation, il a été ſecondé par

les meilleurs Citoyens, par les Obſervateurs les plus inſtruits, par les Ecrivains les plus judicieux ; c'eſt en effet un objet bien digne de la ſollicitude paternelle du Souverain, & des ſoins de ceux qui ont l'honneur de le repréſenter, que la portion de nos richeſſes qui fait ſubſiſter tout le reſte.

Mais, la *culture des hommes*, eſt-elle moins intéreſſante que celle des *terres* ? N'eſt-ce pas dans l'homme que l'on trouve le germe de toute la population ? La population ne renferme-t-elle pas la matiere premiere de tout ce que l'*Education* doit mettre en œuvre ? Et l'*Education*, à ſon

tour, n'eſt-elle pas le principe de tous les talens, néceſſaires, utiles, agréables à la ſociété ? L'*Education* eſt donc, à tous égards, le bien le plus précieux, pour ceux même qui ſont ſuſceptibles de tous les autres.

Voilà, mon cher Comte, un argument en forme ; & ſi je ne me trompe, une choſe fort ennuyeuſe pour tout autre que pour vous.

LETTRE III.

Objets de l'Education.

PUISQUE je vous ai paſſé la vivacité de vos inſtances, il faut bien qu'à votre tour vous me faſſiez grace ſur la ſéchereſſe de mes analyſes, de mes diviſions, de mes ſubdiviſions. Ce ſont des détails, ſur leſquels il eſt néceſſaire de s'exécuter, lorſque l'on veut approfondir un ſujet, quel qu'il ſoit; &, vous le dirai-je? tous les objets ſont pour moi taillés à facettes?

Que d'idées, par exemple, renfermées dans ce mot ſeul? *Education!* .... Elles ſe multi-

plient, s'étendent, & s'agrandiſſent en ſe développant. Vous ſentirez néanmoins combien il eſt eſſentiel de les connoître toutes, ſi l'on veut proportionner les ſoins, les ſecours, les dépenſes & les attentions, au plus ou moins d'importance & d'utilité de chaque objet. La définition que je vous ai donnée de l'*Education*, n'eſt qu'une foible & légere eſquiſſe d'un grand & magnifique tableau qu'il faudroit contempler à loiſir; j'en développerai les détails à meſure qu'ils frapperont ma raiſon, mon cœur, ou mon imagination.

Et d'abord, ſi j'enviſage l'*Education*, dans les différens ob-

jets qu'elle ſe propoſe, je vois qu'elle a pour objet : *phyſiquement*, de ne rien négliger des ſoins qu'exigent le corps & la ſanté : *moralement*, de former le cœur, d'épurer les mœurs, d'inſpirer les ſentimens : *civilement*, de donner la connoiſſance des affaires, & d'enſeigner à ſe conduire convenablement dans le monde : *littérairement*, d'orner l'eſprit par les études qui peuvent le cultiver, & par les talens qui l'embelliſſent.

Si nous faiſons un pas de plus, ſi nous peſons ces différens objets, dans la balance de la ſageſſe & de la droite raiſon, & que nous oſions régler entr'eux

les diſtinctions & les rangs ; nous verrons, qu'en matiere d'*Education*, on doit, ſuivant les circonſtances des *hommes* & des *choſes*, des *tems* & des *lieux*, ſe borner ſouvent au ſimple *néceſſaire*, aller quelquefois juſqu'à l'*utile*, mais aſſez rarement ſe permettre les choſes qui ne ſont que de pur *agrément* ; & cet ordre paroît avoir été réglé par le Ciel même. La Providence ayant permis que l'Education indiſpenſable, fût (comme les alimens de premiere néceſſité) à la portée de tout le monde ; perſonne n'eſt diſpenſé de procurer, perſonne n'eſt exclu de recevoir la bonne Education : la belle eſt la

ſeule qui coûte : mais elle eſt ſuperflue.

Si vous exigiez, mon cher Comte, une explication plus détaillée ſur tous ces différens objets, je vous dirois que l'*Education, abſolument néceſſaire*, n'embraſſe que la connoiſſance des devoirs les plus importans de la religion, de la probité, des bonnes mœurs ; & les inſtructions indiſpenſables, relativement à la naiſſance, à la condition, à la profeſſion particuliere à chaque Citoyen : tout ce qui prend ſur les autres pouvant être différé, & même refuſé pour toujours.

L'Education utile donnera la *lecture* correcte, plus importante,

&

& plus mal adminiſtrée que l'on ne l'imagine: l'*Ecriture* réguliere: l'*Arithmétique* uſuelle & pratique; l'*Hiſtoire*, la *Géographie*, les *Mathématiques* enviſagées, dans les mêmes vues.... &, dans le même eſprit auſſi, les *métiers*, les *arts*, & les *ſciences*, dont les génies obſervateurs & les mains induſtrieuſes ont enrichi l'humanité.

Quant à l'Education purement *agréable*, elle ſe renfermera dans les talens qui le ſont auſſi; la *Danſe*, la *Muſique*, la *Déclamation*, le *Deſſin*, la *Poëſie*, la *Littérature* légere & de goût, l'occuperont tour-à-tour: mais, à l'égard de ces derniers objets,

ſur leſquels je prévois que je pourai, dans la ſuite de cet eſſai, revenir plus d'une fois, & m'arrêter davantage ; quel que ſoit mon penchant pour les choſes d'agrément que j'ai toujours chéries, je vous avouerai que je deſirerois que l'on fût très-ſobre & très-circonſpect ; & je ne doute pas que ceux même à qui ces talens font tant d'honneur, & qui, parmi nous les exercent d'une maniere ſi diſtinguée, ne ſe rangent de mon avis. Leur intelligence leur fait très-bien appercevoir les diſpoſitions décidées ; l'amour de la gloire les y attache, & leur déſintéreſſement les éloigne des ſujets dans leſ-

quels ils ne les apperçoivent pas, & c'eſt le plus grand nombre ; ils ſurchargent & fatiguent les maîtres ſans les illuſtrer ; les vrais talens, les talens nés leur reſteront ; les autres ne ſont pas dignes d'eux ; ils perdroient, à vouloir en vain les former, le tems qu'ils doivent aux diſpoſitions véritables qui les invitent.

LETTRE IV.

Des différentes ſortes d'Educations relatives aux différens âges.

EN continuant à parcourir ſucceſſivement les différentes nuances de l'Education pour vous préſenter d'abord une idée générale, nous rencontrerons les différens *âges* auxquels elles ſont deſtinées ; & nous verrons la néceſſité d'y proportionner les divers genres & les différens degrés d'inſtructions dont ils ſont ſuſceptibles ; & par rapport aux différentes manieres de les leur préſenter, la nature même paroît les indiquer.

Dans l'*enfance*, il faut parler aux ſens ; intérroger l'imagination ; écouter ſes réponſes ; en profiter pour inſtruire ; tout ce qui fait image doit frapper ceux qui ne ſont pas encore en état de raiſonner. Ce que l'on peint aux yeux, ſe grave dans la mémoire, & par degrés prépare le jugement à prononcer.

Mais, par la même raiſon, le choix des objets devient extrêmement important ; & l'on ſent combien, ſur cet article, il eſt eſſentiel d'éclairer, de guider, de ſurveiller, ceux à qui l'on confie le précieux dépôt de l'Education.

La *jeuneſſe* fait un pas de plus ;

c'eſt alors que la mémoire, peut & doit être cultivée, avec ſoin, avec art, mais ſans contrainte, & ſans précipitation ; conſultons les beſoins & les diſpoſitions naturelles de l'enfant, plus que notre goût ou notre vanité ; que ce qu'il apprendra lui profite, & lui faſſe honneur, & non pas à nous.

Par les *beſoins*, je n'entends pas ſeulement ceux qui ſont *du moment*, mais ceux qu'il éprouvera dans le cours ordinaire de la vie ; & c'eſt, ſur-tout, aux *beſoins qui ſurviendront* qu'il faut pourvoir.

On peut, ce me ſemble, aller plus loin encore, dans la troi-

ſieme diviſion des âges, que je nommerois *adoleſcence*.....

L'*Education* s'élevant alors d'un degré, doit ſe propoſer pour objet, de cultiver la raiſon; de former le *jugement*; de régler les idées, les expreſſions, les actions; de poſer des principes, & d'en tirer des conſéquences; de former en un mot l'*homme* comme être *penſant*, comme individu *raiſonnable*.

L'*âge mûr* reçoit enfin lui-même une ſorte d'*Education*, qui lui eſt propre & particuliere; *c'eſt le monde* qui la lui procure; ce ſont les affaires qui la lui donnent : mais les premieres inſtructions devroient avoir pour

objet de lui épargner cette derniere eſpece d'Education ; c'eſt la moins sûre de toutes, & celle qui coûte le plus ; elle vient trop tard : les acquiſitions que l'expérience nous fait faire ſont trop cheres, & ne profitent pas aſſez.

LETTRE V.

Vues politiques de l'Education.

VOus obſervez, avec raiſon, mon cher Comte, qu'en jettant un coup-d'œil ſi rapide ſur des objets ſi intéreſſans & ſi multipliés, je ne vous ſerai pas d'une grande utilité ; mais, rappellez-vous, je vous prie, qu'à peine ſuis-je

ſuis-je entré dans la carriere, & que, ſi je ne me décourage pas ſur la route, j'aurai occaſion de revenir, & d'inſiſter ſur chaque article, dans la ſuite de cet ouvrage, car je m'apperçois qu'inſenſiblement j'en fais un. Crayonnons d'abord les grands traits, nous poſerons enſuite les reflets & les ombres ; ce ſera donc encore comme une grande maſſe ſimplement ébauchée, que je conſidérerai le côté *politique* de l'Education.

Enviſagée, ſous ce point de vue (le plus grand de tous) ; l'Education peut être *générale* ou *particuliere*, *publique* ou *pri-*

vée ; convenons des idées que nous attacherons à ces différentes dénominations.

Par Education *générale*, j'entends celle que le Gouvernement croira devoir procurer, encourager, ou ſeulement permettre, à toutes les perſonnes, dans tous les tems & dans tous les lieux : car *toutes les éducations ne conviennent pas à tous.*

Par Education *particuliere*, je concevrois celle que la ſageſſe & les lumieres du Gouvernement, doivent admettre pour certaines perſonnes ſeulement, & ſeulement auſſi dans certains lieux & dans certains tems.

L'Education *publique* s'annonce par elle-même, pour celle

que l'on donne, & qu'on reçoit dans les Ecoles publiques, dans les Colleges, dans les Couvens; & toutes doivent néceſſairement participer aux avantages, & partager les inconvéniens de tout ce qui ſe fait en commun.

Quant à l'Education que j'appelle *domeſtique* ou *privée*, elle ſe renferme évidemment dans les *maiſons* de chaque Citoyen; dans l'intérieur des *familles*, & dans quelques *penſions* particulieres.

Tous ces objets, pris en grand, intéreſſent d'une maniere ſi directe l'Etat & ſon adminiſtration, que de ſimples Particuliers, tels que moi, peuvent à

peine propoſer leurs vues, comme des obſervations, bien loin de les donner pour regles & pour loi. Paſſons néanmoins à la derniere face, ſous laquelle je deſirerois que l'on voulût conſidérer l'Education.

Ce ſeroit de varier, ſuivant les occaſions & les circonſtances, la maniere d'enſeigner les jeunes gens, & de profiter de toutes pour les inſtruire; de mettre ſoigneuſement à profit, pour cet objet, les *études* dont on leur fait ſentir, & dont on leur impoſe la néceſſité : les *leçons* qui leur ſont faites; les *converſations* qu'ils ont avec les autres, ou que l'on a ſoi-même avec

eux : les *principes* que l'on doit chercher ſans ceſſe à leur inſpirer ; les *exemples* qu'on leur donne ; ceux qu'on leur fait remarquer ; ceux qu'on leur raconte.... les *lectures* qu'on leur fait faire devant ſoi, ou dont on les oblige de rendre compte après les avoir faites ; les *amuſemens* même, ſous la forme deſquels on peut leur apprendre beaucoup de choſes, ou les leur rappeller : tout, en un mot, peut être mis à profit pour l'*Education*, lorſque l'on ſait tirer parti de tout pour inſtruire : talent rare & précieux ; art difficile, auquel on ne ſauroit donner trop d'encouragement ; diſtribuer trop de

récompenſe ; attacher (pour l'un & l'autre ſexe) trop d'agrément, d'eſtime & de conſidération !

LETTRE VI.

Suite des vues politiques & générales de l'Education.

VOUS vous plaignez encore de la briéveté de mes réflexions, & vous me preſſez de les étendre. Votre empreſſement me fait honneur, mais ma déférence vous honorera-t-elle à ſon tour ? Quoi qu'il en ſoit, je crois devoir meſurer mes efforts à mes facultés ; & ſi je ne marche que

pas-à-pas, c'eſt pour aller plus loin, & pour marcher plus sûrement.

N'eſt-il pas vrai, mon cher Comte, que dans les différens objets de notre étude & de notre attention, nous partons d'un *point*, nous nous propoſons une *fin*, nous employons des *moyens* pour arriver? Faiſons uſage de ces principes; voyons quelles peuvent être, en matiere d'Education, les *vues générales du Gouvernement*; nous eſſayerons enſuite de faire (relativement à ces mêmes vues), l'application des différentes ſortes d'Education, aux différens genres de profeſſions.

Lorſque je parle, au ſurplus, de preſcrire à l'Education des regles & des loix, vous concevrez, ſans peine, qu'il ne ſauroit être queſtion que de l'Education *publique ;* c'eſt la ſeule, en effet, qui puiſſe être ordonnée, dirigée, conduite par le Gouvenerment. On ne peut employer pour les autres, que les invitations, les établiſſemens, les exemples, & dans certains cas ſeulement, les préférences & les diſtinctions ; c'eſt aux parens ſeuls à déterminer le choix, la forme & la ſuite des Educations, particulieres & *domeſtiques ;* ils en ſont aſſez récompenſés par le ſuccès, & punis

par les abus ; leurs enfans en éprouvent les funeſtes effets, & ſouvent les leur font partager.

Mais peu de Citoyens ont la faculté de pourvoir à l'Education domeſtique & privée ; & le Gouvernement doit s'occuper du plus grand nombre.....

Ce n'eſt donc que de l'Education *publique*, qu'il peut être ici queſtion *politiquement* ; quoique *moralement*, les unes & les autres, ſoient également dignes de notre attention.

Cette matiere, qui, dans ſon principe, paroît d'abord purement ſcholaſtique, eſt dans ſes conſéquences, ſi intéreſſante pour la Nation, dont le bon-

heur & la gloire en dépendent, qu'elle mériteroit, ce me ſemble, qu'indépendamment de l'attention particuliere, que le Miniſtere public y donne aujourd'hui, on en formât, dans les différens départemens du Conſeil, un qui fût particulier à cette branche importante de l'adminiſtration.... Si, juſqu'à préſent, on n'y a pas encore pourvu, c'eſt vraiſemblablement parce que le Souverain (comme pere commun de ſes Sujets) a cru devoir plus particulierement ſe réſerver tout ce qui intéreſſe l'Education de ceux qu'il regarde comme ſes enfans.

Mais, aujourd'hui, que l'é-

rendue, le nombre, & l'importance des ſoins du Gouvernement, qui ſe ſont accrus & multipliés en proportion des progrès de la Monarchie, de l'accroiſſement de ſa gloire, & de l'extenſion de ſa domination, paroiſſent exiger l'émanation du pouvoir ſouverain, pour ce qui concerne l'Education; peut-être ſeroit-il à propos de créer un *Conſeil d'Education*, au nom duquel un Inſpecteur général de cette portion intéreſſante de l'adminiſtration, feroit dans le Royaume des tournées; recevroit les repréſentations; conſtateroit les abus, & mettroit le Gouvernement à portée d'y remédier..

LETTRE VII.

De l'Education publique comparée avec l'Education particuliere & privée.

L'UN des plus grands avantages de l'Education *publique*, c'eſt, ſans contredit, l'*émulation*.

Le concours & la variété, le choc & la rivalité, des diſpoſitions, des talens & de l'application, nous font faire, comme de nous-mêmes, & par notre propre reſſort, ce que nous n'aurions jamais produit, ſans l'impulſion d'un ſecours étranger; ... les rayons du ſoleil ne font pas le germe, ils le développent.

Mais cet avantage, qui ſe trouve effectivement dans les Ecoles *publiques*, n'eſt-il pas quelquefois, avantageuſement remplacé dans les Educations *particulieres*, par les exemples des autres enfans que l'on a ſouvent occaſion de rencontrer; par les *plaiſirs* & les *privations*, les *punitions* & les *encouragemens*, dont un Maître intelligent & ſage, ſait uſer à propos, pour exciter la pareſſe, ou retenir la vivacité, punir le vice, ou récompenſer la vertu? on voit ſeulement, avec peine, que, dans l'Education *privée*, il arrive ſouvent que ces excellens moyens, affoiblis par mille circonſtances

qui leur paroiſſent étrangeres, perdent la moitié de leur mérite & de leur activité.

Il eſt à craindre auſſi, d'un autre côté, que, dans l'Education *publique*, l'avantage de l'*émulation*, ne ſoit bien cherement acheté, par l'aſſociation continuelle des caracteres dangereux, des exemples contagieux, des mœurs corrompues, que l'on croiroit pouvoir plus facilement écarter, de l'Education *particuliere*, ſi l'on ne voyoit tous les jours que cette dangereuſe aſſociation n'y eſt que trop communément remplacée par la familiarité, les exemples & les converſations des *domeſtiques*; quel-

quefois des *Maîtres*, des *Amis* : le dirai-je ? des *parens* même, trop peu circonſpects, vis-à-vis d'un âge tendre, dont l'ame eſt ſi ſuſceptible des mauvaiſes impreſſions. Le ſoin des mœurs n'eſt donc guere plus sûr dans l'*Education privée*, & certainement on y a de moins les avantages réels de l'*émulation*.

Ceux de la *ſanté* (ce bien précieux, qui ſouvent tient lieu de tous les autres, & qu'aucun ne remplace) pouroient être plus ſoigneuſement conſervés, ſi, dans l'Education *privée*, on n'avoit pas ſur cet article même, des négligences, ou des excès de précautions, qui nuiſent au-

tant à l'exiſtence phyſique, que les autres abus & les autres foibleſſes nuiſent à toutes les autres manieres d'exiſter.

Un avantage de l'Education *particuliere*, qu'il ne faut pas ſe diſſimuler, c'eſt que les ſoins des Parens & ceux des Maîtres, réunis & raſſemblés ſur un petit nombre de Sujets, doivent naturellement fructifier davantage, que lorſqu'ils ſont partagés entre cette multitude d'Eleves que l'*Education publique* donne à former.

Mais ſi, dans cette Education, tous les enfans, tous les éleves, tous les jeunes gens ſont aſſez bien conduits, dirigés, inſtruits,

inſtruits pour que, tandis qu'un ſeul répondra, récitera, rendra compte, tous croyent avoir, chaque jour, les mêmes obligations à remplir ; tous ne ſeront-ils pas également à portée d'en recueillir auſſi-bien le fruit, que ſi chacun étoit ſurveillé ſeul en particulier ? & l'on aura de plus le reſſort de l'émulation.

LETTRE VIII.

Suite de l'Education publique, comparée à l'Education particuliere & privée.

CHAQUE objet (mon cher Comte) a (comme vous venez de le voir) ſon coup-d'œil favorable, & ſon côté déſavantageux. On a ſouvent fait valoir en faveur de l'Education publique, les avantages de l'*aſſociation* & de l'*égalité*; rien, ſans doute, de plus naturel, de plus ſage & de plus utile, que d'accoutumer, de bonne heure, les jeunes gens, à la néceſſité, aux profits, aux douceurs de la ſociété.

Mais, ſous prétexte de ſe rapprocher, en cela, des loix de la ſimple nature, ne s'écarte-t-on pas un peu de celles de la droite raiſon ; & croyez-vous, qu'en effet, il ſoit bien ſage de faire croire, ou de laiſſer penſer aux jeunes gens, qu'ils ſont tous égaux ? Rien n'eſt moins vrai, ſi l'on entend parler d'une égalité abſolue ; car enfin, vous le ſavez, que d'inégalités relatives, que de diſtinctions dans la *naiſſance*, dans l'*état*, dans les *talens*, dans la *fortune !* Il eſt d'autant plus dangereux d'inſpirer, ou de laiſſer prendre aux jeunes gens, cette idée frivole & fauſſe, qu'elle n'eſt que trop ſouvent

confirmée, quelquefois même devancée par l'amour propre; & que bientôt après il faudra la perdre, & s'en détacher.

Je voudrois ſeulement que, laiſſant ſubſiſter les rangs donnés par la naiſſance, ou par quelqu'autre cauſe étrangere au vrai mérite, on en dédommageât, par des *grades moraux* & *littéraires*, qui ne ſeroient accordés qu'au ſavoir, & décernés qu'à la vertu.

Me permettez-vous, mon cher Comte, d'ajouter quelques obſervations, qui, *politiquement*, ſont, peut-être, plus eſſentielles que toutes les autres?

Il me ſemble, que l'Education

publique rapproche plus les jeunes gens de l'eſprit de *Patriote* & de *Citoyen ;* mais qu'elle éloigne un peu de l'eſprit de *famille* & de toutes les autres ſociétés particulieres.

Peut-être auſſi l'Education *privée* renferme-t-elle trop les enfans dans l'intérieur des *familles ;* peut-être les reſſerre-t-elle trop dans le cercle étroit des *ſociétés perſonnelles*, au riſque de leur faire perdre les vues générales, & l'eſprit du *Citoyen.*

L'Education qui réuniroit les deux avantages, & qui épargneroit les deux inconvéniens, ſeroit, ſans contredit, celle qu'il faudroit préférer : elle a

lieu, ce me ſemble, pour ceux que l'on fait aller en claſſe, au College, & qui reviennent enſuite à la maiſon paternelle : ils ſont à portée, par-là, de conſerver dans le ſein de leur *famille* l'eſprit de ſociété particuliere & domeſtique, ſans toutefois perdre l'idée du *Patriotiſme* & de la Société générale de la Nation, dont ils ſont partie.

LETTRE IX.

Récapitulation des vues générales & du Gouvernement en matiere d'Education.

JE n'employerai cette Lettre (pour laquelle je n'ai qu'un inſtant) qu'à réſumer, en peu de mots, les vues que, ſelon ma précédente, le Gouvernement peut avoir, & ſuivre en matiere d'Education.

Elles auront donc, pour objet, enviſagées du côté *Phyſique*, de multiplier, de conſerver les Citoyens, & de les rendre heureux, chacun dans leur proportion, & relativement à

leur naiſſance, à leur état, à leur profeſſion.

Du côté *Politique*, de diriger l'Education d'une maniere relative à la nature du Gouvernement, aux Loix de la Nation, au culte public établi, aux différentes conditions des Citoyens.

Du côté *Moral*, de conſerver ce qui reſte de bons principes, de bonnes mœurs; de les rétablir, s'il eſt poſſible, dans toute leur intégrité; de réformer les mauvaiſes, & même de les prévenir ſi l'on peut.

Du côté *Littéraire*, de régler le choix des études; d'indiquer la maniere de les enſeigner; de fixer,

fixer, en un mot, l'*objet*, la *forme* & la *durée* de l'Education.

Le Gouvernement capable d'avoir, par lui-même, de ſi grandes vues, l'eſt auſſi de concevoir & d'embraſſer tous les moyens de les exécuter; je n'aurois donc pas, mon cher Comte, la témérité de les lui indiquer; je ne ferois, tout au plus, que les lui rappeller.

LETTRE X.

Diſtribution des différentes ſortes d'Educations, relativement aux vues politiques du Gouvernement.

PLUS j'avance, & plus je m'allarme ſur les difficultés; il eſt queſtion de faire (relativement aux vues générales du Gouvernement) une judicieuſe application des différentes ſortes d'Educations, dont les Citoyens peuvent être ſuſceptibles.

Pour y parvenir, je penſe qu'il faut commencer par ſe former des principes, ſur le plus ou le moins d'importance des profeſ-

ſions ; & meſurer aux travaux qui les occupent, à leur néceſſité, à leur utilité, à leur agrément même, l'Education la plus capable de les y porter, ou de les en éloigner, de les y attacher, ou de les en diſtraire, ſelon que l'Etat peut s'y trouver plus ou moins intéreſſé.

Ne pourroit-on pas, dans cet eſprit, conſidérer l'Education relativement :

1°. Au plus ou moins de connoiſſance qu'elle peut procurer.

2°. Aux facilités que le Gouvernement peut donner pour les acquérir.

3°. Au rang, à la place qu'occupent dans l'Etat, les en-

droits auxquels telle ou telle Education peut & doit être préférablement procurée.

4°. Relativement, en un mot, aux différentes circonſtances des perſonnes, & des choſes, des tems & des lieux ?

Je vous ai déja parlé, mon cher Comte, de l'étendue des objets que l'on peut ſe propoſer d'enſeigner ; je vous ai dit qu'elle peut, à cet égard, ſe renfermer dans les connoiſſances *indiſpenſables* à l'honnête homme, au Chrétien, au Citoyen : qu'elle peut être portée juſqu'à celles qui ne ſont qu'*utiles*, ou, ſi l'on veut, d'un ſecond dégré de néceſſité ; que l'on peut enfin les étendre

juſqu'aux acquiſitions qui ſont purement de luxe & d'agrément.

Quant au plus ou moins de *facilités*, que le Gouvernement peut donner, ou tolérer pour les différens genres d'inſtructions, l'*Education* peut être gratuite ou payée, écrite ou verbale, publique ou privée, générale ou particuliere.

Si nous conſidérons, maintenant, les différens endroits où les ſecours de l'Éducation peuvent, & doivent être adminiſtrés d'une maniere plus ou moins diſtinguée, nous pourons les enviſager ſous deux aſpects différens: dans l'ordre hyérarchique

& de dignité, ou dans l'ordre politique & de néceſſité.

Conſidérées ſous le premier de ces deux points de vue, les Villes du premier ordre, marcheroient les premieres; & parmi elles, la capitale du Royaume les devanceroit de quelques pas, toutes ayant au ſurplus, une part égale à l'attention, à la protection du Souverain, à ſes bontés. Les Villes du ſecond & du troiſieme ordre les ſuivroient, mais n'occuperoient que le ſecond rang: les bourgs enfin, les villages & les hameaux n'obtiendroient que la derniere place; & tout cet arrangement paroîtra le plus naturel, parce

qu'il eſt le plus connu, le plus ordinaire, & conforme aux choſes convenues dans l'ordre politique & de dignité.

Mais dans l'ordre de *néceſſité*, qui devroit paroître d'autant moins ſingulier, qu'il eſt dans la nature, & non dans la convention, les choſes prennent une face bien différente aux yeux de celui qui gouverne.

La premiere place eſt pour les hameaux, pour les villages & les bourgs, qui, comme on le voit, prennent eux-mêmes, entr'eux, un autre rang.... Les Villes du troiſieme & du ſecond ordre, obtiennent la ſeconde place.... Les Capitales, enfin,

ſont au troiſieme rang, & celle du Royaume entier eſt même, à cet égard, d'un degré plus bas ; & c'eſt à cet arrangement d'économie politique, que l'Education me paroîtroit devoir être meſurée par le Gouvernement.

LETTRE XI.

Suite de la diſtribution politique de l'Education.

SUR les principes que j'ai poſés dans ma précédente Lettre, ne croyez pas, mon cher Comte, que je penſe indiquer une réforme générale & indiſpenſable : je vous communique mes

réflexions, mais il s'en faut aſſurément de beaucoup que je les croye ſans réplique : je ne crois pas que l'on doive admettre une opinion, par la ſeule raiſon qu'elle eſt, ou paroît être ſinguliere & neuve ; mais auſſi de ce qu'elle a le malheur de contrarier les idées reçues, je ne voudrois pas en conclure qu'il fallût la rejetter. Ne voyez dans tout ceci que mon zele pour l'Etat, & ma confiance en vous ; ſans cette condition, que je prends la liberté de vous impoſer, je ne me livrerois qu'à regret aux détails des différentes ſortes d'*Educations*, que je crois devoir être procurées aux diffé-

rentes claſſes de Citoyens, proportionnément aux degrés d'utilité de chaque profeſſion.

Dans les hameaux, par exemple, dans les *villages* & dans les bourgs, l'Education la plus ſimple, l'*inſtruction la plus néceſſaire*, ſeroit la ſeule qui fût permiſe & adminiſtrée : toute autre détourneroit trop des travaux les plus précieux à la ſociété.

Ce ſeroit, par la même raiſon, que l'Education n'y ſeroit donnée que *de vive voix*, & non par écrit : l'Education écrite les rendroit aſſez mauvais raiſonneurs pour les dégoûter de leur état.

Mais, en même tems que l'Education de luxe ſeroit proſcrite, & que l'inſtruction écrite ne ſeroit admiſe qu'avec beaucoup de reſtriction, celle que l'on adminiſtreroit ſeroit *gratuite* & *générale*; c'eſt-à-dire, que l'on auroit ſoin qu'elle fût (dans cette claſſe intéreſſante de Citoyens) donnée à tout le monde, afin que perſonne n'en fût privé, gratuitement, eu égard à leurs facultés bornées; & ſurtout à des heures & dans les tems convenables, pour que les travaux de la campagne n'en ſouffrent pas.

Dans les Villes du ſecond ou du troiſieme ordre, on étendroit

un peu plus les facilités de l'Education. Celle *qui n'eſt qu'utile*, ſeroit jointe à la néceſſaire, parce que les dangers ne ſont pas dans les Villes les mêmes, que pour les travaux de premiere néceſſité.

On obſerveroit cependant, pour ces endroits-là même, & relativement aux genres d'Educations que l'on y permettroit, qu'en même tems que la néceſſaire ſeroit donnée tant verbalement que par écrit, & qu'elle y ſeroit même publique & générale, l'Education qui n'eſt qu'*utile* y fût payée & non gratuite, pour en arrêter les progrès; l'intention & l'intérêt de l'Etat étant de

borner cette Education moins néceſſaire, & non de la détruire.

Il n'y auroit, par la même conſidération, pour l'Education purement utile, que des Ecoles particulieres, & non des maiſons publiques, & des établiſſemens dans les formes; on toléreroit, en un mot, cette ſorte d'Education dans les Villes ordinaires, mais on ne l'y encourageroit pas.

Dans les Villes du premier ordre, les faveurs ſouffriroient, à cet égard, beaucoup d'extenſion, le motif de les reſtreindre ne pouvant pas y avoir lieu.

L'Education *néceſſaire* y ſeroit

donc adminiſtrée, tant en public qu'en particulier.

Elle y ſeroit indifféremment, donnée *de vive voix* ou *par écrit*.

Elle y ſeroit même *gratuite* : l'Education utile y ſeroit également *écrite* ou *verbale*, *publique* ou *particuliere*, en y mettant néanmoins la reſtriction politique d'*être payée*, & non gratuite.

Et par rapport à l'Education, qui ne porte que ſur des connoiſſances & des talens purement agréables, elle y ſeroit *particuliere*, & toujours *achetée* : les parens pouroient la procurer, ſelon l'étendue de leur *fortune*, & peut-être auſſi de leur *vanité* ; mais le Gouvernement n'auroit

aucun intérêt de la rendre publique, & de la faire adminiſtrer *gratis*.

Il faut, toutefois, excepter de cette derniere obſervation, la Capitale du Royaume, où la magnificence Royale, & le concours des Regnicoles & des *Etrangers*, doit, politiquement, faire admettre, encourager, récompenſer les Arts & les Sciences de toute eſpece, afin que la Reine des Villes puiſſe rendre aux campagnes, en ſpéculations, en inventions, en inſtructions néceſſaires, utiles, & même ſeulement agréables, ce qu'elle en reçoit en productions de premiere néceſſité; c'eſt de la Ca-

pitale enfin que doivent partir les rayons faits pour éclairer l'*Agriculture* & l'*Induſtrie*, & ce qu'elles produiront en ſera la récompenſe.

Mais déplacer des objets ſi intéreſſans, étendre les inſtructions ſuperflues, porter juſque dans les campagnes les commodités d'une Education recherchée; c'eſt tout détruire, pour vouloir tout favoriſer.

J'oſerois donc inſiſter ſur cet article; l'Education néceſſaire eſt la ſeule convenable aux Cultivateurs, & même aux induſtrieux d'une utilité premiere & d'un uſage indiſpenſable.

L'Education qui ne ſeroit qu'

utile,

utile, les diſtrairoit immanquablement de leurs travaux.

L'Education portée juſqu'à l'agréable les en éloigneroit entierement.

Il faut leur enſeigner le reſpect, & plus encore la pratique des vertus ; mais non leur en apprendre la théorie, qui ne ſerviroit peut-être qu'à les égarer : de fauſſes lumieres ſont plus à craindre que les ténebres. Il eſt ſans doute eſſentiel & deſirable, qu'au milieu de leurs travaux, ces enfans de la nature, & ces heureux diſciples de la ſimplicité, ſoient appliqués, ſages, vertueux, raiſonnables, à tous égards, & dans tous les ſens ;

mais eſt-il bien néceſſaire qu'ils ſachent pourquoi ; ne ſeroit-il pas même dangereux qu'ils le fuſſent ? Ces prétendues connoiſſances, toujours imparfaites pour eux, n'auroient-elles pas, de plus, l'inconvénient de les dégoûter, de les détourner, de les détacher même inſenſiblement, de fonctions plus néceſſaires & plus utiles à la Nation ; & vous conviendrez, mon cher Comte, qu'une diverſion ſi dangereuſe, ſeroit dans l'ordre de la nature & de l'humanité.

On quitte aiſément, en effet, pour des emplois doux, lucratifs, protégés, diſtingués, une profeſſion pénible, peu lu-

crative, extrêmement chargée, & qui, la premiere dans l'ordre des beſoins, eſt la derniere dans celui de la conſidération. Je croirois donc qu'au lieu d'en diſtraire par une Education trop recherchée, il ſeroit de la plus grande importance, de faire concourir à ſes progrès tout ce qui peut en faciliter les travaux, en diminuer les charges, en augmenter les avantages, en honorer les fonctions.

Pour ne rien omettre de ce que je penſe ſur cet article, ſans entendre bleſſer les opinions oppoſées, j'obſerverai que l'Education utile paroît devoir être ajoutée à la néceſſaire, en fa-

veur du commerce & de l'induſtrie, & généralement de toutes les profeſſions à qui certaines connoiſſances d'uſage ſont indiſpenſables, & dont les détails, les procédés & les opérations, exigent préliminairement certaines études particulieres que cette ſorte d'Education peut ſeule leur procurer.

Quant à l'Education *agréable*, je ne la croirois dûe qu'à ceux, dont on ne craint pas que la vanité, l'opulence ou l'oiſiveté nuiſent aux branches eſſentielles de l'adminiſtration.

Leur oiſiveté les écarte de toute profeſſion.

Leur opulence leur épargne-

roit les états pénibles & laborieux.

Leur vanité les éloigneroit des profeſſions trop peu diſtinguées.

On n'aura donc rien à perdre avec eux, ni rien à craindre du luxe de l'Education agréable, que l'on voudra bien procurer à cette claſſe privilégiée des Citoyens ; mais il faut en Citoyen beaucoup meilleur encore, eſpérer que cette claſſe ſera la moins nombreuſe : idée qui peut être jointe à toutes celles que je viens de vous communiquer. Je les regarde toutes comme infiniment intéreſſantes par leur objet, quoique peut-être trop foiblement rendues ; mais quel-

les qu'elles ſoient ici pour la forme, & de quelque part qu'elles viennent, elles méritent que le Gouvernement veuille bien s'en occuper ; lui ſeul peut les examiner, les approfondir, les juger, & les réaliſer dans l'exécution.

Ne craignez point, au ſurplus, mon cher Comte, que par cet ordre établi dans les inſtructions ordonnées, ou ſeulement permiſes ; que par cette diminution conſidérable, de leçons publiques des arts purement agréables, & même de ceux qui ne ſont qu'utiles, on s'expoſe à nous faire retomber dans la barbarie des premiers ſiecles & dans l'i-

gnorance des premiers âges : on ne feroit qu'arrêter les progrès, & reſtreindre le pouvoir d'un luxe d'Education qui prend trop aujourd'hui ſur le néceſſaire, qu'appauvrit inſenſiblement le ſuperflu : on ne feroit qu'élaguer ſagement, & tailler avec adreſſe un arbre, dont les branches, à force de s'étendre & de ſe multiplier, ne pouſſeront bientôt plus qu'en feuilles, ou tout au plus en fleurs, & produiront très-difficilement des fruits qui puiſſent atteindre à leur maturité. Ces Educations ſurabondantes, *tolérées* déformais dans les grandes Villes ſeulement, & toujours *achetées*, n'enleveroient

plus aux Profeſſions vraiment utiles, & réellement néceſſaires, que ceux de nos Concitoyens, qu'une vive impreſſion du génie, ou les commodités de la fortune, en auroient détournés ſans ſecours & ſans invitation.

LETTRE XII.

Suites des Vues générales & politiques de la forme & de la durée de l'Education.

J'Aurois, dans ma précédente Lettre, excédé de beaucoup trop les bornes preſcrites à ces ſortes d'Ecrits, ſi j'y avois fait entrer toutes les obſervations qui pouvoient

voient y trouver leur place.

De ce nombre ſont celles que, politiquement on peut faire ſur la *forme* & ſur la *durée* de l'*Education.*

Sur la *Forme*, ou, ſi vous le voulez, la *méthode des inſtructions*, le Gouvernement jugera ſans doute néceſſaire & convenable de ſe faire repréſenter les anciens ſtatuts & réglemens des Univerſités.

Il n'y trouvera rien relativement à la *Religion* & par rapport aux *Mœurs*, qui ne faſſe l'éloge de la vertu, de la ſageſſe, & de la piété ſincere de ceux qui les ont rédigés ; peut-être ſeulement y deſireroit-on, par

rapport à ces objets intéreſſans & reſpectables, moins de détails & plus d'élévation.

La *Police* intérieure des *Maiſons d'Études*, & les *études mêmes*, paroiſſent ſuſceptibles de la même objection. Les *livres claſſiques* mériteroient auſſi plus de goût & de précautions. J'y reviendrai dans la ſuite, & je ne regarde point cet article comme le moins important de l'inſtitution.

On auroit, ſur tout cela, d'excellens extraits à faire des plus célebres Ecrivains; les Anciens & les Modernes ſeroient bien néceſſaires à conſulter: mais je ne l'entreprendrai pas; j'ai d'autres occupations, & je connois mes forces.

M. Rollin, également recommandable dans la Pratique & dans la Théorie, peut être ici d'un grand ſecours ; & je penſe, qu'à quelques modifications près, qui ſont plus dans la forme que dans les intentions, tout marque dans cet Auteur recommandable, la pureté de ſon ame, & l'élévation de ſon eſprit.

Je ne ſais, ſi relativement à la maniere d'apprendre & d'enſeigner, ce Profeſſeur approuvoit les Livres faits *par demandes & par réponſes* ; mais je ne vous cacherai point, mon cher Comte, ſur cet article, tous mes dégoûts & tout mon éloignement. Je ne ſuis ni convain-

cu, ni corrigé par l'exemple impoſant d'un aſſez grand nombre d'Auteurs reſpectables, qui, ſur des matieres encore plus dignes de reſpect, ſe ſont ſervi de cette méthode qu'ils ont, ſans doute, jugée préférable à toutes les autres : J'oſe, moi, la trouver dépourvue de juſteſſe & de préciſion.

De *juſteſſe*, puiſque les demandes & les réponſes ſont également déplacées, ſoit qu'on les prête au Maître, ſoit qu'on les ſuppoſe faites par l'écolier.

De *préciſion*, puiſqu'il eſt aiſé de voir, que cette forme d'inſtruction, bien loin d'abréger (ce qui eſt toujours deſirable en ma-

tiere d'Education, dans laquelle il n'y a pas un inſtant à perdre), groſſit inutilement les volumes, & multiplie, ſans fruit, d'ennuyeuſes répétitions, également capables de dégoûter le Maître, & de décourager ſes diſciples.

Ne pouroit-on pas (ſur chaque objet) ſubſtituer à cet uſage, que l'habitude a perpétué, plutôt que la raiſon, une méthode ſimple, claire & facile, bien conçue, bien rédigée, bien préſentée, qui pût opérer, à la fois, le ſoulagement du Maître, & celui de l'écolier.

Ce ſont autant d'objets ſur leſquels le Gouvernement ſeul eſt en droit de prononcer.

Joignons-y, mon cher Comte, l'article important de la *durée* des études, par leſquelles on abſorbe, ſans réflexion & ſans ménagement, les premieres années de notre vie, c'eſt-à-dire, les inſtans les plus précieux de notre exiſtence.

Non contens de multiplier les claſſes (déja peut-être en trop grand nombre dès leur origine), les Inſtituteurs en ont fait doubler quelques-unes ; & par une contradiction aſſez ſinguliere, ils ont eux-mêmes, en les doublant, prouvé l'inutilité des autres.

On voit, en effet, que la plûpart de ces claſſes ne ſervent que

de paſſage, &, ſi j'oſois le dire, d'une ſorte de pont de communication, de la claſſe qui les précede à celle qui les ſuit. Ces claſſes *intermédiaires* ſont donc abſolument inutiles, & je n'en veux point une plus forte preuve, que le ſoin des Maîtres même, de faire porter les études eſſentielles ſur les autres claſſes, qui ſont effectivement les ſeules dont on recueille le fruit : telles ſont la Septieme, la Cinquieme, la Troiſieme & la Rhétorique. On pouroit donc faire en quatre ans le chemin que l'on fait parcourir en ſept. Et croyez, mon cher Comte, que, dans ce calcul *ſcholaſtique*, je ne me rends pas

trop difficile ſur les retranchemens & ſur les inutilités.

Ce ſeroit, je vous l'avoue, avec la plus grande peine, que j'entendrois ſur cet article les parens ſe récrier, que ferai-je pendant les autres années de mon fils ? Et les Inſtituteurs répondre, à quoi prétendez-vous que, pendant ce tems-là, l'on occupe les écoliers ! . . . .

La ſuppreſſion de ces Claſſes intermédiaires les ſurchargeroit-elle d'un loiſir inutile ? les études communément uſitées, doivent-elles tout envahir, au préjudice de tant d'autres connoiſſances plus utiles, plus inſtantes, & peut-être même plus ana-

logues aux âges que l'on en prive.

Et par rapport aux parens, quelle que ſoit leur condition, leur fortune, leurs occupations, eſt-il bien vrai qu'ils doivent, avec un ſi vif empreſſement, chercher à ſe débaraſſer du ſoin d'élever eux-mêmes les gages de leur amour, & l'eſpoir de la famille, dont ils ſeront un jour la gloire ou l'opprobre, la ruine ou la fortune, le ſoutien ou la perte ? Si ces enfans infortunés ſont avec une ſorte d'impatience rejettés par les mains paternelles, à qui poura-t-on les confier avec ſûreté ? En eſt-il de plus cheres, en eſt-il de plus propres

à les recevoir, à les accueillir, à les ſoigner, à les former ? Il eſt inconcevable que de telles idées s'introduiſent dans les familles ; le ſentiment ſeul devroit les en exclure. Comment ne détruiroit-il pas de mauvais raiſonnemens, puiſqu'il vaut mieux lui ſeul que les meilleures raiſons du monde ?

LETTRE XIII.

Du choix des Maîtres.

CE ſeroit en vain, mon cher Comte, que l'on ſe ſeroit déterminé ſur les vrais principes de l'Education ; en vain auroit-on fait, à ce ſujet, les plus utiles établiſſemens, les réglemens les plus ſages, & les plans les plus raiſonnables, ſi l'on n'avoit pas à ſa diſpoſition les Sujets à qui ce précieux dépôt pût être confié ſans danger, & ſur cela l'on ne ſauroit, ce me ſemble, enviſager, avec trop d'attention, ce qui précede l'Education, ce qui l'accompagne, & ce qui la ſuit.

Avant de commencer l'Education, il faut *choiſir* les Maîtres; dans le cours de l'Education, il eſt eſſentiel de les *ſurveiller*: il eſt juſte de les *récompenſer*, quand elle eſt faite. Il faut les choiſir avec prudence, les ſurveiller ſans affectation, les récompenſer noblement, terme qui convient autant à celui qui reçoit, qu'à celui qui paye; la généroſité de l'un, la délicateſſe de l'autre, doivent être également conſultées: mais ſur-tout il ne faut pas les traiter, ces mortels reſpectables, en vils mercenaires, comme on ne le voit que trop communément. Il eſt honteux que des gens inutiles ſoient

dans les familles, mieux payés, plus conſidérés mille fois, que ceux à qui l'on confie la douceur & l'eſpérance des familles même ; & ſi les Maîtres n'ont pas le courage & le talent de réſiſter à ces humiliations, comment peut-on s'imaginer qu'ils conſerveront l'élévation de l'eſprit & du cœur ſi néceſſaire dans leur emploi ? L'*opprobre avilit l'ame, & flétrit le courage*... comment l'Education n'en ſouffriroit-elle pas ? On ne communique pas ce que l'on a perdu.

Je ne vous parlerai d'abord que de l'*importance d'un bon choix* : en ne lui donnant que cette qualité, je m'expoſerai

moins à m'égarer, puiſqu'il eſt inconteſtable qu'elle eſt eſſentielle dans un choix quelconque: on ſe tromperoit plus aiſément ſur les convenances.

Soit que l'on enviſage l'Education comme publique & générale, ſoit qu'on la conſidere comme particuliere & domeſtique, *le choix des Maîtres* ſera toujours un objet également intéreſſant pour les familles qui forment une partie de l'Etat, ou pour le Gouvernement qui les renferme toutes; & dans l'un & l'autre cas, les principes & les vues doivent être les mêmes, à fort peu de choſe près. Développons cette idée.

Dans ce choix, comme dans beaucoup d'autres, il faut diſtinguer ce que l'on eſt en droit d'*exiger* d'une maniere abſolue, & ce que l'on doit ſeulement *deſirer*.... On peut faire beaucoup de grace ſur les qualités extérieures & ſur le maintien; moins ſur les talens & la capacité : mais on n'en doit faire aucune ſur le caractere & ſur les mœurs.

J'exigerois donc, en matiere d'Education, comme une choſe de premiere néceſſité, que les mœurs du Maître ſoient pures & honnêtes, douces & sûres, pour que les impreſſions qui naîtront, ſoit en public, ſoit en

particulier, des leçons & des exemples, ſoient conformes à la vertu ; qu'elles puiſſent plaire, & qu'elles ſoient durables.

Je ne demanderois pas moins poſitivement que le caractere fût droit, exact & ferme, & néanmoins liant ; rien n'étant plus néceſſaire dans le monde que la droiture qui fait la sûreté du commerce ; l'exactitude qui en établit les profits ; la fermeté qui les rend ſolides ; le liant qui en aſſure les agrémens.

Mais comme, entre les bonnes qualités, on remarque preſque toujours que l'une eſt faite aux dépens de l'autre ; ne pouroit-on pas deſirer que la pureté des

des mœurs fût ſans fanatiſme, la douceur ſans molleſſe, la sûreté ſans contrainte & ſans affectation.

Que dans le caractere la droiture ne fût pas mêlée avec de la ſéchereſſe ; l'exactitude avec la pédanterie ; la fermeté avec la roideur ; le liant avec de la foibleſſe, ou certaine indifférence prétendue philoſophique, qui pardonne tout, & qui ne corrige rien.

Immédiatement après le *caractere* & les *mœurs*, les *talens* qui font une partie ſi conſidérable de l'inſtitution publique ou privée, doivent inconteſtablement occuper la premiere place.

N'eſt-on pas en droit de demander, ſur cet article, dans le Maître que l'on choiſit, beaucoup de jugement & de raiſon; de la politeſſe, & de la *connoiſſance des hommes* & des *choſes*, des uſages & des mœurs; aſſez de *culture* & d'*acquit*, pour connoître, au moins, juſqu'à un certain point, & parmi les choſes les plus eſſentielles, celles même qu'il n'enſeigne pas, en lui ſuppoſant ſur celles qu'il enſeigne, une connoiſſance plus particuliere & plus approfondie; & le talent plus deſirable encore, & plus rare qu'on ne le croit, d'enſeigner ce que l'on ſait; ce qui ſuppoſe néceſſairement de la

clarté dans les idées, de la juſteſſe dans les expreſſions ; & dans les inſtructions réitérées, cette douceur & cette modération, qui ne ſe trouvent que dans un petit nombre d'inſtituteurs, vraiment nés pour leur état ; rien n'étant plus difficile à ceux qui ſavent, que de revenir ſur leurs pas, pour ſe mettre à la portée de ceux qui ignorent.

Mais ce que l'on doit deſirer le dernier, ſans néanmoins le négliger entierement, c'eſt le *maintien* honnête & convenable ; un *extérieur* qui ne préſente aux yeux rien de ridicule & de rebutant ; une propreté qui s'éloigne autant de la négligence

mépriſable, que de la recherche affectée ; une ſorte de nobleſſe qui puiſſe inſpirer aux *parens* de la confiance, aux *éleves* du reſpect, au *public* de la conſidération.

Peut-être même pouroit-on (ſans être ridicule) porter la délicateſſe & l'attention, dans le choix des Maîtres, juſqu'à leur deſirer des *graces*, ſi l'on borne ce mot à l'agrément qui réſulte toujours de la paix d'une belle ame, & de la culture d'un bon eſprit.

Je n'ignore point (mon cher Comte) toute la difficulté de trouver, dans le même ſujet, tant de qualités raſſemblées ;

mais doit-elle empêcher de les deſirer avec ardeur, & de les chercher avec empreſſement? J'en ai connu, j'en connois encore pluſieurs qui les renferment toutes; & que conclure, après tout, de la difficulté de les trouver réunies? Que dans la néceſſité de faire ſouvent grace ſur pluſieurs de ces qualités, & d'en ſacrifier une partie, ce n'eſt jamais ſur les qualités eſſentielles que l'on peut faire porter le ſacrifice.

LETTRE XIV.

Des devoirs des Maîtres.

EN ſuppoſant les *Maîtres* choiſis avec toutes les précautions que mérite un pareil *choix*, je dois préſumer auſſi, qu'avant de ſe charger d'un emploi ſi délicat, ils ſe ſeront pénétrés, comme ils le doivent, de toute l'importance & de toute la difficulté du rôle intéreſſant qu'ils vont repréſenter.

Car il n'en eſt pas du dépôt de l'Education, comme de tous les autres *dépôts*.... Ce ne ſeroit point aſſez que de poſſéder l'exactitude, & la fidélité né-

ceſſaires pour remettre l'objet en nature, & ſans altération, ſans déchet; il faut de plus au *dépoſitaire*, l'intelligence d'un habile & ſage Econome, qui a fait valoir ce qui lui a été remis, au profit même de celui qui le lui a confié, & qui compte, à la fois, du *capital* & des *intérêts*.

Le premier ſoin des Maîtres ſera, ſans doute, de chercher à connoître, autant qu'il leur ſera poſſible, les *plantes* dont la *culture* leur aura été confiée; leurs *propriétés* générales & particulieres; la nature du *ſol* dans lequel elles ſont plantées; les différentes *influences de l'air* qui

les environne ; la *température* du climat, & les *ſoins* généraux & particuliers qu'elles exigent ; il faudra tout voir, tout ſoigner, ne rien négliger ; & toujours relativement à chaque objet : il faudra tout aider, profiter de tout, & ne rien forcer ; que de ſoins à prendre ! mais quels fruits à recueillir !

Les Maîtres auront ſur-tout, le plus grand intérêt, d'inſpirer à leurs Eleves la confiance la plus intime, l'amitié la plus tendre, le plus profond reſpect ; & de veiller pour ce qui regarde les Eleves eux-mêmes, à ce qu'ils acquierent une application conſtante, un courage à toute épreuve,

ve, une docilité ſans réſerve.

Sans une connoiſſance exacte du caractere, du tempérament, des diſpoſitions, des ſentimens de ceux qu'ils ont à former, les Maîtres ne ſauroient guere eſpérer d'y réuſſir ; & d'avance je répondrois, qu'ils feront, ſur tous les points, les mépriſes les plus dangereuſes ; car rien n'eſt ſans conſéquence dans une profeſſion ſi délicate.

L'homme étant né pour la ſociété, l'eſt auſſi pour la confiance ; ſi les Eleves ne donnent pas la leur aux Maîtres, ils la placeront ailleurs, & vraiſemblablement fort mal ; leur eſprit & leur cœur ſeront également

en danger ; & les Maîtres pouront d'autant moins les en garantir, qu'ils ne les connoîtront pas. Il eſt donc extrêmement intéreſſant qu'ils mettent leurs Eleves dans le cas de ſe livrer ſans appréhenſion, afin qu'ils le faſſent ſans réſerve.

Rien n'eſt plus capable, au ſurplus, d'inſpirer de la confiance que d'en donner l'exemple. C'eſt une vérité que je voudrois pouvoir graver dans le cœur de tous ceux qui enſeignent ; la regle eſt ſimple, & le ſuccès eſt ſûr.

L'air ſec & réſervé, la pédanterie, la ſévérité déplacée, ſont autant de vents du Nord, qui

interceptent la tranſpiration. La curioſité trop marquée, l'inquiétude & la défiance ne réuſſiſſent pas davantage, & nuiſent ſurtout à cette amitié tendre & douce, que l'on doit être ſi jaloux & ſi flatté d'inſpirer.

Mais il ſeroit dangereux que cette amitié même vînt à dégénérer en une *familiarité*, qui fît perdre au Maître quelque choſe du reſpect qui lui eſt dû; ce ſont les égards qui donnent à ſes leçons de la force & du nerf, comme l'amitié leur prête de la grace & de l'aménité.

On marche ſouvent dans le monde entre deux précipices.

Si le Maître eſt exigeant, ſé-

vere, imposant, il n'acquiert pas, auprès de ses Eleves, plus de considération, & il perd ce qu'il pouvoit obtenir de confiance & d'amitié.

S'il est trop facile, il change de rôle; il devient l'esclave de ses; Disciples il leur laisse prendre sur lui, l'empire qu'il devroit avoir sur eux: les deux extrêmités sont également dangereuses: heureux le Maître qui saura prendre le milieu!

Il sera sûr, en même tems, de procurer à ses Eleves l'*application*, qui peut seule les mettre en état de profiter des leçons dont le fruit échappe toujours à l'inattention.

De leur inſpirer ce courage, qui met au-deſſus des répugnances & des obſtacles ; courage qui n'eſt pas moins néceſſaire aux Eleves pour entendre mille fois les mêmes choſes, qu'il ne l'eſt aux Maîtres pour les leur répéter.

Mais, en vain, les uns ſe prêteroient-ils à les redire, & les autres à les entendre, ſi les jeunes gens n'avoient pas la *docilité* néceſſaire pour s'y ſoumettre, & la *volonté* bien décidée de les mettre à profit ; ces dernieres qualités ne ſont pas moins eſſentielles que toutes les autres ; mais il n'eſt pas aiſé de les inſpirer. L'un & l'autre ſont dans le ca-

ractere, & ne ſe communiquent pas.

L'*ignorant* & l'*opiniatre* ſont bien difficiles à ſubjuguer ; l'un ne ſait rien ; l'autre croit tout ſavoir, & le ſavoir bien ; tous les deux ſont également éloignés du vrai : mais l'indocile l'eſt peut-être encore davantage. Il eſt plus facile d'enſeigner des idées juſtes à celui qui n'en a point du tout, que de réformer celui qui n'en a que de mauvaiſes ou de fauſſes. Tant que le papier reſte blanc, il eſt ſuſceptible de tout ce que l'on y veut écrire. Veut-on effacer ce que l'on y trouve écrit ? on ne le peut ſans l'endommager .... &

l'altération s'apperçoit toujours. Conſéquence ſenſible & frappante des premieres impreſſions ! le vice & la vertu ſe gravent auſſi profondément l'un que l'autre, & tous les deux reſtent.

LETTRE XV.

Des objets que les Maîtres doivent ſe propoſer dans l'Education.

JUSQU'A préſent (mon cher Comte) nous n'avons fait que préparer à l'Education, & nous ne l'avons pas donnée ; mais ces préparations même étoient indiſpenſables : reprenons notre opération. Les moindres eſſais,

en ce genre, ſont toujours de quelqu'utilité. N'oubliez pas du moins que vous êtes de moitié dans tout ceci, parce qu'en m'impoſant ce travail, par l'autorité que vous donne ſur moi l'amitié, vous avez tacitement contracté l'obligation d'en partager les inconvéniens & les difficultés, peut-être même de me dédommager de ſon inutilité. Reprenons le Maître où nous l'avons laiſſé.

Je ſuppoſe que nous le trouverons parmi ſes nouveaux Eleves, eſtimé, chéri, reſpecté, *occupé ſur-tout du ſoin eſſentiel de ſe faire un plan*; & dans cette importante occupation, permet-

tez que je lui prête quelques réflexions préliminaires, ſur le cœur, ſur l'eſprit & ſur la ſanté.

Comme il ſeroit (dit-il) impoſſible de former, d'inſtruire, de cultiver un individu, qui n'exiſteroit pas, je vois que mes *premiers ſoins*, dans l'ordre naturel, doivent avoir pour objet *le corps*, & ce qui le concerne. J'obſerverai donc, par rapport à cet article, de procurer, de rétablir, d'augmenter, ou du moins de conſerver la ſanté, la force & la grace.

La *ſanté*, comme le premier des biens, puiſqu'il fait valoir tous les autres, & qu'aucun autre ne peut le remplacer.

La *force*, parce qu'il eſt évident que le plus ou le moins de cette ſorte d'avantage arrête ou facilite, accélere ou retarde, exclut ou procure le plus ou le moins de ſuccès, dans un grand nombre d'occaſions, d'un uſage général & de premiere néceſſité.

La *grace*, qui donne tant de part aux heureux événemens dans toutes les choſes, où les *dehors* influent ſur la réuſſite: & l'on ſait juſqu'où cela s'étend dans ce ſiecle-ci.

Quant au *cœur*, je ſerois bien à plaindre, ſi je n'étois pas à portée de juger par le mien, combien il eſt agréable & ſatisfaiſant de n'avoir, ſur cet arti-

cle, rien à ſe reprocher.

Et par rapport à l'*eſprit*, puiſque c'eſt par les lumieres que je ſuis heureux d'avoir acquiſes, que je ſuis parvenu à connoître eſſentiellement le prix de la vertu, je dois juger par moi-même de la néceſſité de cultiver dans les Eleves qui me ſont confiés, les connoiſſances qui leur prouveront, qu'*il n'y a rien de mieux à faire pour le bonheur, que d'être homme de bien.*

Telles ſeroient, en ſubſtance, les idées du Maître; ſoit qu'on l'eût mis à la tête d'une Education *publique*; ſoit qu'il fût chargé d'une Education *particuliere* & privée: la loi ne change pas,

pour être exécutée par un plus grand nombre. Je reprends mon propre rôle, pour développer les vues de l'Inſtituteur que je n'ai fait qu'indiquer.

LETTRE XVI.

Des ſoins qui regardent le corps & la ſanté.

PLUSIEURS l'ont dit beaucoup mieux que moi ; mais je puis le dire encore après eux : ce que le choix des *Nourices* eſt pour le *Phyſique*, celui des *Inſtituteurs* & des *Maîtres*, l'eſt pour la partie *morale*, & pour les Lettres ; de ces premiers pas, dans la formation du *corps*, du *cœur* &

de l'*eſprit*, naiſſent le bonheur ou le malheur de toute la vie.

Succer de *mauvais lait ;* prendre de *mauvais principes ;* contracter un *mauvais goût*, ou faire heureuſement tout le contraire, voilà dans tous les genres d'Educations, les avantages ou les inconvéniens des commencemens favorables ou des élémens dangereux : voilà le principe de tout ce que l'on peut faire de louable ou de repréhenſible : voilà l'origine, trop ſouvent ignorée ou méconnue, de tout ce que l'on éprouve dans le monde, d'heureux ou de malheureux.

Mais pour nous renfermer ici plus particulierement dans ce

qui peut intéreſſer la conſervation de l'individu phyſique & de la ſanté, on doit ſentir (ſur-tout par rapport à l'Education publique) combien la ſalubrité de l'air, & conſéquemment le choix de l'habitation; combien les *logemens*, par leur diſtribution, les *vêtemens* par leurs arrangemens, les *travaux* par leur meſure; combien en un mot les *études* & les *délaſſemens*, la contrainte & la liberté, l'exercice & le repos peuvent phyſiquement influer ſur la ſanté du corps, ſur ſa force, ſur ſa régularité même, & ſur ſa grace. Mais les détails particuliers à cette partie d'Education, exigent des

connoiſſances que je n'ai pas ; & qui ſont, d'ailleurs, plus particulierement propres aux Citoyens, qui, par état, ſont faits pour en être ſans ceſſe occupés.

Je ſais ſeulement, par expérience, & pluſieurs autres peuvent l'avoir pareillement éprouvé, que par rapport à la ſanté, il eſt poſſible, & même à beaucoup d'égards, aſſez facile de prévoir & de prévenir ce qui peut l'attaquer, l'affoiblir, ou la détruire ſans reſſource. Que les excès de toute eſpece, & ſingulierement ceux dont l'enfance eſt le plus ſuſceptible, les goûts dépravés, l'intempérance dans le manger, les jeux immo-

dérés, & quelquefois même (mais certainement beaucoup plus rarement) le travail trop conſidérable, peuvent nuire beaucoup à la ſanté.

Que les *maladies* ne proviennent pas toujours d'une conſtitution mauvaiſe ou délicate, mais du peu de ſoin que l'on prend d'étudier le tempérament des enfans, de le rectifier, ou d'en profiter.

Que l'*air* ſain ou contagieux, plus ou moins chaud ou froid, épais ou vif; que des nourritures mal ſaines ou mal apprêtées, méritent, dans l'Education, la plus grande attention de la part des Parens & des Maîtres, & du

du Gouvernement qui les repréſente tous.

Que ſur tous ces objets intéreſſans, les Enfans doivent être moins inſtruits que ſurveillés; moins conſultés que ſoignés; moins écoutés que devinés: & que ſi l'on veut les conſerver, ſans les rendre trop craintifs ſur l'article de la *ſanté*, il eſt plus important, que l'on ne penſe, de les veiller ſoigneuſement, quand ils ſont malades; mais de ne jamais trop les plaindre.

Que par rapport à la *force*, on en a d'autant moins, que l'on néglige davantage ce que l'on peut en avoir.

Et qu'à l'égard de la *grace*,

les défauts qui l'alterent ne proviennent pas toujours de ceux de la conformation naturelle; mais ſouvent des habitudes défectueuſes, qu'on laiſſe prendre ou que l'on contracte.

LETTRE XVII.

Des ſoins que demande le cœur.

Principes généraux.

NOus voilà donc aſſurés de tout ce qui peut concourir à la conſervation de la *ſanté*, ſans laquelle tous les autres ſoins deviendroient ſuperflus. Avons-nous à préſent rien de plus eſſentiel & de plus preſſant à conſidérer, à ſurveiller, à former,

que le *cœur*, cette portion de nous-mêmes la plus précieuſe, puiſqu'elle fait valoir les autres, qu'elle les vivifie toutes &, qu'elle eſt même la ſeule qui puiſſe former un tout ?

Sur cet article important, il me ſemble que ſi j'avois l'honneur d'enſeigner, je me formerois à moi-même des principes que je partagerois d'abord en *regles générales*, dont je ferois enſuite dériver & deſcendre des *maximes plus particulieres* ; & voici quels ſeroient (en ſubſtance) mes *principes généraux.*

Les *vices* ont toujours aſſez de forces pour s'accroître & ſe répandre ; ils ſe multiplient par

eux-mêmes, & de leurs propres fonds.

Les *vertus* ont beſoin pour s'étendre & pour ſe multiplier, de toutes ſortes de ſecours & d'encouragement.

Il faut donc en conclure, que pour inculquer dans l'*eſprit* de leurs Eleves, & pour graver dans leurs *cœurs* les vérités les plus intéreſſantes de la *Morale* & de la *Religion*, il eſt au pouvoir & du devoir des Maîtres de faire uſage de tout, & d'employer de bonne heure tous les moyens.

Les études de la mémoire, les feux de l'imagination, les opérations du jugement, les leçons, les entretiens, les promenades,

les amuſemens même les plus frivoles & les plus enfantins ; tout peut, tout doit concourir (de la part des Maîtres) à l'inſtruction des Eleves qui leur ont été confiés.

L'attention eſt extrême, le ſoin eſt grand ; il ne permet aucun intervale, aucune négligence, aucun relâchement ; mais on travaille pour l'*humanité* ; & que peut-on faire de mieux que de conſacrer ſes jours au bonheur des hommes, de tous les lieux & de tous les tems ?

En un mot, ceux que l'on eſtime aſſez, pour confier à leurs ſoins, à leurs talens, à leur probité, le tréſor des familles &

l'eſpoir de toute une Nation, dans les Eleves qu'on leur donne à gouverner, ne peuvent être trop intimément pénetrés de cette importante vérité, qu'ils ſont chargés du glorieux, mais difficile emploi de former des *hommes*, ce mot pris dans le ſens le plus noble & le plus étendu : des Citoyens dignes de leur deſtination ; des êtres penſans, des êtres raiſonnables ; des êtres juſtes, dont toutes les penſées, toutes les paroles, toute la conduite, ſe rapportent ſans ceſſe à la vertu, & qui ne veuillent rien faire qui puiſſe nuire à leur bonheur propre, ni préjudicier à celui des autres.

LETTRE XVIII.

Suite des principes généraux ſur le cœur.

NOUS voici parvenus, mon cher Comte, à l'article le plus eſſentiel de l'Education ; il s'agit de former le cœur des jeunes gens; d'élever leur ame juſqu'aux plus ſublimes connoiſſances de la Morale, qui doit être un jour leur plus ferme appui ; leur guide le plus sûr & leur plus douce conſolation.

Il ne faut point conſidérer leur enfance, dans le moment même que l'on ſe met à la portée de leur âge : on ne les forme

point pour ce qu'ils ſont, mais pour ce qu'ils peuvent devenir.

Ils ne vivront pas ſeuls ; accoutumons-les donc aux devoirs de la ſociété, & rendons-les dignes de vivre avec des *hommes*.

Ce n'eſt, il eſt vrai, que par degrés que l'on peut les y préparer ; mais cette préparation même exige des principes. Voici ceux que je deſirerois dans l'eſprit du Maître ; ils paſſeront bientôt dans celui de ſes Eleves. Ils ſont, croyez-moi, ſuſceptibles, dès l'âge le plus tendre, des plus grandes vérités ; il n'eſt queſtion que de les accommoder à la foibleſſe de leur intelligence, & de les traduire, pour

ainſi

ainſi parler, pour les faire paſſer d'une langue qui leur eſt étrangere dans celle qu'ils ſavent, & qu'ils aiment: & ſi nous voulons être de bonne foi ſur nous-mêmes, combien d'enfans ne voyons-nous pas dans un âge avancé!.....

Pourquoi l'expérience nous eſt-elle plus utile que les plus ſages inſtructions?.... c'eſt qu'elle met en *actions* des vérités, qui nous frappent comme *faits*, & qui nous échappoient comme *principes*. C'eſt donc au Maître à prendre, ſur ſon compte, le travail de la leçon; le rôle de l'Eleve eſt de l'écouter, & de la mettre à profit. Eſſayons de tra-

cer un plan, & puiſque les bonnes ou les mauvaiſes mœurs naiſſent de l'eſprit de ſociété bien ou mal entendu ; faiſons de cet eſprit la baſe de l'inſtitution.

De deux choſes l'une, dirois-je d'abord ; il faut que l'homme ſe regarde comme un être iſolé, ou qu'il ſe conſidere comme un être tenant à beaucoup d'autres.

S'il étoit poſſible, qu'au milieu de tant de beſoins qui l'environnent l'homme pût ſe croire iſolé, il ſeroit au moins imaginairement un être indépendant ; mais, par la même raiſon, auſſi rien ne dépendroit de lui ; rien ne tiendroit à lui ; rien ne lui appartiendroit.

S'il ſe conſidere, au contraire, comme tenant à d'autres êtres, il s'enviſage comme étant en communauté de biens & de maux, pris dans tous les ſens; & (dès ce moment), le voilà conſtitué *ſupérieur*, *égal* ou *inférieur*, & dans tous les cas lié aux autres hommes, par des nœuds qui correſpondent à ceux qui les lui attachent.

Les hommes ſont freres; entre ces freres exiſtent des prérogatives; ces prérogatives ſont de droit naturel, ou convenues; mais ces conventions ſont, entr'eux, auſſi ſacrés que la nature même. Ils ont tous un Pere commun, c'eſt *Dieu;* la maſſe gé-

nérale des biens qu'ils tiennent de ſa bonté, appartient à tous, quoiqu'ils en jouiſſent différemment; ils poſſedent *par indivis* les avantages de la ſociété; chacun d'eux perdroit trop à demander ſéparément ſa part & portion; ce ſeroit le vrai moyen d'être deshérités. Tous doivent donc concourir au bien commun : tous doivent vivre pour autrui, s'ils veulent à leur tour avoir part à l'exiſtence des autres, à leurs reſſources, à leur affection.

Les enfans même (comme je vous l'ai dit) ſont ſuſceptibles de toutes ces maximes; il eſt à deſirer, ſans doute, qu'ils les

apprennent, & qu'ils les pratiquent par goût : mais au défaut, d'un ſi louable penchant & d'un naturel ſi deſirable, ne craignons point de réveiller, dans leur cœur, la voix de l'intérêt, la plus forte de toutes.

Ne négligeons aucune occaſion de *les convaincre par le fait*, de la liaiſon de tous les devoirs ; de la réciprocité de toutes les obligations ; de l'enchaînement de tous les intérêts.

Donnons-leur d'abord le goût de la *juſtice*, pour rendre aux autres ce qui leur eſt dû : allons plus loin, s'il eſt poſſible : inſpirons-leur la *bienfaiſance*, qui porte à rendre plus que l'on ne

doit ; car ce n'eſt pas aſſez de ne point faire de tort, & de n'en pas recevoir ; il faut encore faire grace, & n'en jamais exiger.

LETTRE XIX.

Idée générale de l'homme conſidéré en ſociété.

1°. Avec la Divinité.

DEs premiers principes de la Morale, ébauchés dans ma derniere Lettre, vous n'aurez pas eu de peine à conclure (mon cher Comte) que l'homme étant né pour vivre en ſociété, & la ſociété n'étant qu'un commerce perpétuel & réciproque de bons ou de mauvais offices, on ne

ſauroit trop tôt, ni trop ſoigneuſement nous mettre en état de nous procurer les uns, & d'éviter les autres ; & pour y parvenir, ne croyons pas qu'il faille employer autre choſe que nos propres ſentimens, en les ſuppoſant honnêtes, ou ſuſceptibles de le devenir.... Le vrai code de la ſaine Philoſophie, le vrai livre des mœurs ne ſe trouve, ni dans l'eſprit, ni dans le raiſonnement ; il eſt dans le cœur ; c'eſt-là que la raiſon le prend pour enſeigner à l'homme l'abrégé de ſes loix.

Ah ! mon cher Comte ! que ce mot intéreſſant *ſociété*, que l'on prononce ſi ſouvent, avec

froideur & ſans en connoître toute l'importance & toute l'étendue, préſente à mon eſprit d'objets d'examen & de réflexions ! Mettons de bonne heure les jeunes gens à portée d'en approfondir les définitions, les diſtinctions, les obligations, les droits, les avantages & les dangers.

Les *définitions*, pour ne pas marcher au haſard.

Les *diſtinctions*, pour ne rien confondre.

Les *obligations*, pour les remplir.

Les *droits*, pour les faire valoir.

Les *avantages*, pour en profiter.

Les *dangers*, pour s'en garantir.

On entend, en général, par ſociété, l'*univerſalité des hommes*; ſans avoir, en ce cas, égard aux différentes circonſtances des perſonnes & des choſes, des lieux & des tems qui les caractériſent, ou qui les différencient.

Conſidérée, ſous un point de vue plus particulier, la *ſociété* eſt la portion de l'enſemble univerſel & général, à laquelle on ſe trouve plus particulierement attaché.

Dans l'une & dans l'autre définition, on admet, & l'on apperçoit d'une maniere plus ou

mes, les effets de ſa puiſſance, la ſageſſe de ſes decrets, la magnificence de ſes ouvrages, les leçons de ſa juſtice, les tréſors de ſa bonté; & l'homme y doit perpétuellement apporter, pour tribut de ſa reconnoiſſance, l'hommage de toutes ſes facultés; une réſignation ſincere aux volontés divines; une profonde vénération pour les Loix de Dieu; la crainte reſpectueuſe de ſes châtimens, & l'eſpoir conſolant de ſes bienfaits.

LETTRE XX.

Idée générale de la ſociété.

2°. *De l'homme conſidéré en ſociété avec lui-même.*

3°. *Avec les autres hommes.*

SI dans le grand tableau de la ſociété, que j'oſe vous crayonner d'une main aſſez mal aſſurée, vous jettez les yeux (mon cher Comte) ſur l'homme enviſagé vis-à-vis de lui-même, vous y verrez la ſociété naturelle, intime, orageuſe, qui ſubſiſte entre l'*ame* & le *corps*.

De la part de l'ame, comme influant conſidérablement, ſoit

par ſon *intempérance*, ſoit par ſa *modération*, ſur la bonne ou mauvaiſe ſituation de l'homme enviſagé corporellement.

De la part du *corps*, comme influant viſiblement par ſa *bonne* ou *mauvaiſe conſtitution*, par ſa force ou ſon affoibliſſement, par la diſpoſition plus ou moins favorable ou déſavantageuſe, dans laquelle il ſe trouve, ſur les ſentimens du cœur, & ſur les opérations de l'eſprit.

Jettons maintenant les yeux ſur l'homme conſidéré en ſociété avec les *autres hommes*; & nous verrons que cette aſſociation ſubſiſte par la ſeule raiſon, qu'étant homme lui-même, il

tient eſſentiellement à l'humanité, quelles que ſoient d'ailleurs les circonſtances acceſſoires, qui peuvent diverſement influer ſur ſon état & ſur ſes obligations.

Vu ſous un aſpect plus particulier, l'homme eſt néceſſairement vis-à-vis de ſes ſemblables, dans la poſition, de la *ſupériorité*, de l'*égalité* ou de l'*infériorité*; d'où l'on peut inférer en ſubſtance, pour regles de ſa conduite, dans ces différens cas, que les *Supérieurs* doivent être reſpectés ſans baſſeſſe; les *égaux* aimés ſans aveuglement; les *inférieurs* protégés ſans foibleſſe & ſans prévention.

Il eſt certain, enfin, que de ces trois manieres d'enviſager la ſociété de l'homme avec *Dieu*, avec *lui-même*, avec *ſes ſemblables*, découlent les principes les plus eſſentiels, du droit naturel, du droit divin, du droit civil & du droit politique.

De-là naiſſent auſſi les *obligations* qui nous ſont impoſées, & qui varient, ſelon que la ſociété qui nous lie eſt naturelle, innée, involontaire; ou qu'elle émane de notre volonté, de notre conſentement, de notre choix.

Nos obligations eſſentielles & naturelles, ont pour objets.... notre *exiſtence* qu'il faut conſer-

ver ; notre *famille* qu'il faut aimer ; notre *religion* qu'il faut ſuivre ; notre *patrie* qu'il faut défendre ; notre *Souverain* qu'il faut reſpecter.... Il ſuffit de naître pour contracter tous ces engagemens.

Quant aux obligations libres & volontaires, elles ſont fondées ſur des *conventions* qui peuvent être *expreſſes* & poſitives, ou *tacites* & de ſimple uſage.

Les conventions expreſſes peuvent avoir pour origine & pour objet, le *cœur* ſeulement ; l'*intérêt* ſeul, ou le cœur & l'intérêt à la fois ; les liens de l'*amitié* ſont de la premiere claſſe, les *affaires* de la ſeconde, le *mariage*

riage de la troiſieme, &c.

On contracte, ſans un exprès conſentement, par une loi tacite, mais qui n'eſt pas moins réelle, des obligations & des engagemens avec les perſonnes de la même condition, du même ſexe, du même âge; de la même demeure, de la même profeſſion; nous avons ſur toutes, & toutes ont ſur nous des droits d'autant plus inconteſtables, qu'ils ſont fondés ſur la liaiſon & ſur la reſſemblance; quelquefois même ſur la réciprocité des intérêts, des prérogatives & des obligations.

LETTRE XXI.

Des obligations, des droits, des avantages & des dangers de la ſociété.

S'Il eſt juſte de connoître ſes engagemens pour les remplir, il eſt raiſonnable d'être inſtruit de ſes *droits*, pour en faire uſage, ſans jamais en abuſer. Les violer, c'eſt un *crime*; les abandonner, c'eſt *folie*; la juſtice & la raiſon ne les forcent point; mais elles ne les négligent pas.

Ces droits ſont *naturels*, ou ſont *acquis*.

Les droits naturels s'étendent, à certains égards, ſur tous les

hommes en général ; mais plus poſitivement encore ſur ceux à qui l'on tient par des liens plus directs & plus particuliers.

Les droits acquis, peuvent l'être, par les *ſervices* que l'on a eu le bonheur de rendre ; par les *bienfaits* que l'on a diſtribués & répandus ; par les *engagemens* que l'on a fait contracter.

Mais, ſoit que les droits ſoient naturels, ſoit qu'ils ſoient acquis, on ne ſauroit trop faire ſentir aux jeunes gens, que *paſſivement* ils doivent être acquittés avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, tandis qu'*activement*, il faut ne les exercer qu'avec la plus grande modération.

Si des droits que donne la ſociété, on paſſe aux *avantages* qu'elle procure, il faudroit (mon cher Comte) un volume pour les détailler; mais je ne ferai, ſur cet article, comme ſur ceux qui le précedent, qu'indiquer rapidement les principaux objets de néceſſité, d'utilité, d'agrément

Par les premiers, la ſociété civile aſſure, mutuellement entre les hommes, tout ce qu'il leur faut pour remplir leurs beſoins.

Par les ſeconds, elle procure les affaires; elle en fait naître les facilités, en multiplie les profits, en établit la ſolidité.

Par les derniers, enfin, qui ſont purement agréables, elle augmente le nombre des plaiſirs, diminue celui des peines, rend les uns plus piquans, & les autres plus légeres.

Mais ces douceurs ne ſont pas ſans mêlange; & ces avantages ne ſont pas ſans inconvéniens; la ſociété la plus agréable a ſes amertumes; la plus avantageuſe a ſes riſques; la plus ſage a ſes écueils. Tous ces dangers méritent l'attention de tous ceux qui réflechiſſent; & les Maîtres doivent penſer pour tous ceux qui ne penſent pas encore.

Ces dangers portent ſur la *vie*, ſur l'*honneur* & ſur les *biens*.

Sur le ſoin de notre vie, qui tient au droit le plus naturel, le plus juſte & le plus raiſonnable, deux choſes fort importantes ſont à conſidérer. La *ſanté*, la *sûreté*: l'une & l'autre tendent à notre conſervation, puiſque, par rapport à la ſanté, les ſoins trop actifs, les travaux peu meſurés; les peines exceſſives, les plaiſirs immodérés, peuvent également l'altérer; & qu'à l'égard de la sûreté, elle eſt ſouvent compromiſe dans certains engagemens, qui, ſans paroître attaquer l'individu, ſouvent l'expoſent, & quelquefois le perdent.

Après les dangers qui attaquent notre vie, peut-être même

avant, ſi l'on ne conſulte que les vues morales, civiles & politiques, ſont les périls auxquels peuvent être expoſés le crédit & la réputation.

Le *crédit*, puiſque le diſcrédit qui l'attaque, le mine, l'affoiblit & le renverſe, provient le plus ordinairement de commerces & de ſociétés, qui font ſoupçonner le peu de connoiſſances, de mœurs & de jugement.

La *réputation*, puiſque les travers que l'on prend, les ridicules que l'on ſe donne, les défauts que l'on contracte, les vices dont on reſpire la contagion, peuvent également troubler notre gloire, notre bonheur, no-

tre repos, & conſéquemment les parties les plus précieuſes de notre exiſtence.

Les dangers qui menacent nos biens, paroiſſent d'abord porter ſur un objet moins noble ; mais il n'eſt pas moins intéreſſant, puiſque la fortune décide ici-bas de tant d'autres choſes.

Ce qui peut l'altérer agit ſur nous, ou ſur les autres ; c'eſt-à-dire, qu'à cet égard, les inconvéniens ſont actifs ou paſſifs.

Ils ſont *actifs*, en nous familiariſant par un malheureux penchant, ou par les malheureux exemples, avec les ſubtilités, les chicanes & les ſupercheries, qui toujours deshonorent, & ſouvent ruinent. Ils

Ils ſont *paſſifs*, lorſqu'ils nous expoſent à devenir les victimes de ceux dont on n'a voulu, ni dû, ni pu faire des dupes.

Tel eſt, mon cher Comte, le tableau que je me ſuis formé de l'*homme en ſociété*; vous pourez en déſapprouver l'ordonnance, & n'en pas aimer le coloris: mais certainement le ſujet & le fond obtiendront votre approbation; & c'eſt, à la vérité, ce dont je ſuis le plus jaloux; le reſte eſt trop arbitraire: qui ne ſauroit l'acquérir, doit apprendre à s'en paſſer.

Je ne puis croire, au ſurplus, que travaillé, brodé, développé par des mains plus habiles, un

pareil canevas fût au-deſſus de la portée des enfans. Peut-on imaginer beaucoup de vérités auxquelles cet âge ne puiſſe atteindre, lorſque l'on ſait les leur préſenter ? Peut-on croire beaucoup de choſes au-deſſus de lui, quand on ſonge à la pénétration avec laquelle il nous devine, & nous juge, ſur un mot, ſur un regard, ſur un geſte, ſouvent équivoques pour tout autre que pour eux ?... Les Maîtres ſavent d'ailleurs que cet article eſſentiel de l'inſtitution ne peut s'exécuter que par degrés ; mais, pour un grand édifice, il faut dès le commencement un plan tout entier, quoique l'on n'en conſ-

truiſe les différentes parties qu'en détail & ſucceſſivement.

LETTRE XXII.

Réflexions plus particulieres ſur l'eſprit de ſociété, & ſur les devoirs qu'il impoſe.

1°. *De la Religion.*

PERMETTEZ que, pour ma ſatisfaction (je n'oſe dire pour la vôtre), j'ajoute aux principes généraux de la ſociété, quelques réflexions plus particulieres ſur les différens objets qu'elle embraſſe.

Et pour commencer par la *Religion*, le plus recommandable & le plus important de tous,

il me ſemble que les méthodes que l'on a juſqu'à préſent ſuivies ſur cet article eſſentiel, pouroient être ſuſceptibles de beaucoup de réformes & d'améliorations ; ce n'eſt pas à moi de les indiquer. Des mains telles que les miennes ne doivent pas toucher à l'encenſoir, ce ſeroit le profaner ; je cede aux Théologiens le droit de parler de la Religion, de l'enſeigner, & de l'expliquer. Je ne cede à perſonne le bonheur de la croire, & de la reſpecter.

Ce lien ſi reſpectable, & ſi reſpecté par ceux mêmes qui paroiſſent s'en écarter davantage (lien qu'aucun autre ne pouroit remplacer, s'il venoit malheu-

reuſement à ſe rompre, ou même à ſe relâcher), influe ſi conſidérablement ſur la tranquillité publique & ſur le bonheur particulier, que l'on ne ſauroit donner aux jeunes gens une idée trop juſte, trop claire, & trop grande de la Religion.

Une *idée* juſte, pour qu'ils ne ſe faſſent pas illuſion ſur ſes promeſſes, s'ils cherchent à ſe rendre dignes de ſes bontés ; ſur ſes menaces, s'ils s'expoſent à mériter ſa colere & ſes châtimens.

Une idée *claire*, non de l'explication de ſes *Myſteres*, mais de leur néceſſité.

Une idée *grande* & magnifi-

que, pour la rendre plus reſpectable, par la nobleſſe de ſon principe, par l'importance de ſon objet, par l'élévation de ſes moyens, & par leur efficacité.

On viſite ſes protecteurs; on ménage ſes amis; on cultive ſes connoiſſances; on ſollicite ſes affaires; pourquoi ſeroit-on indifférent & froid ſur l'intérêt, par lequel tous les autres ſont réglés, annoblis, purifiés?

Le *culte*, en matiere de Religion, n'eſt autre choſe que le témoignage public & perpétuel de nos reſpects, de notre amour, de notre reconnoiſſance pour la Divinité.

Nous aimons quelquefois nos amis, ſans le leur démontrer;

mais nous le leur démontrons pour les en convaincre davantage, & ſur-tout pour le prouver aux autres ; car l'attachement double, par les égards & l'affection que l'on attire à ceux que l'on aime ; & l'amitié s'accroît, & s'enrichit des preuves même que l'on en donne.

De cette foible image de nos devoirs envers la Divinité, on pouroit conclure, aux yeux des Eleves, la néceſſité, la juſtice & les douceurs d'un *double culte*.

L'un intérieur, qui ſe renferme dans le cœur, & qui le purifie.

L'autre extérieur, par lequel celui de l'ame ſe manifeſte au-

dehors par des pratiques & des exercices, dont il devroit nous coûter d'avoir à faire le ſacrifice, bien loin de chercher à nous en diſpenſer

La Religion, en un mot, eſt, à tous égards, le lien le plus heureux, le plus néceſſaire & le plus ſolide, qui puiſſe lier les hommes entr'eux ; & tout ce qui les unit par l'eſpoir d'un bien commun, ou par la crainte d'une commune peine, doit être bien cher à la ſociété, & paroître bien précieux à la vraie ſageſſe, au bon cœur, à la droite raiſon.

Je ne dirai qu'un mot des regles reſpectables que preſcrit la Religion, par la raiſon même

du reſpect que je lui dois.

Chaque peuple, chaque âge, chaque ſexe, chaque profeſſion, chaque objet a ſes loix ; on eſt puni de les ignorer, ou de les enfreindre ; & ſouvent il en coûte, pour ne les avoir pas ſuivies, les biens, l'honneur & la vie.

Les Loix de la Religion ſont-elles moins recommandables pour l'homme qui penſe ? Il ne faut, pour les lui faire aimer, reſpecter, pratiquer, que l'engager à réfléchir ſur ce qui en fait la matiere, & ſur ce qui en eſt l'objet. La lettre & l'eſprit de ces Loix doivent, & peuvent être mis à la portée des jeunes

gens ; mais je crois qu'il faudroit (à cet égard) changer quelque choſe à la méthode uſitée de les leur apprendre.

LETTRE XXIII.

Suite de l'article de la Religion.

EN conſidérant littéralement les Loix reſpectables, dont je viens de parler, il ne ſera pas difficile d'enſeigner, & de *faire, par degrés, concevoir aux jeunes gens, ce qui leur eſt, en matiere de Religion, permis, ordonné, défendu ;* & de leur faire ſentir que des regles ſi ſages, n'impoſent aucune obligation, ne font aucune défenſe, qui ne tende au

bonheur de l'humanité, & qui n'inſpire tout ce qui peut opérer, dans la ſociété, le plus grand bien général & particulier.

On leur fera voir, dans la *Morale chrétienne*, la ſublimité toute ſimple & toute naturelle, de ſes maximes; leur pureté, leur douceur; tout ce qu'elles préſentent enfin à l'homme pour le rendre plus ſage & plus heureux.

On leur enſeignera (ſelon qu'ils ſeront à portée d'être inſtruits, par des *images*, par des *faits*, ou par des *raiſonnemens*) que la Morale chrétienne que l'*incrédulité* rejette, & que les *paſſions* appréhendent, n'eſt au-

tre choſe que la morale humaine, approfondie dans ſes principes, fortifiée dans ſes maximes, épurée dans ſes motifs, annoblie dans ſa fin.

Les *Parens* & les *Maîtres*, bien pénétrés de ces vérités (car on enſeigne foiblement ce que l'on ne croit pas) prouveront ſans peine à leurs Eleves, que toutes les leçons de la *Religion* (dont on affecte de faire des loix à part, pour être en droit de les traiter de ſingularité) n'ont, au fond, pour objet, que de mettre l'homme plus en état de remplir tous ſes devoirs envers Dieu, envers lui-même, à l'égard de ſes ſemblables.

Que la probité (dont ſe piquent ceux même qui s'écartent le plus de la Religion) bien entendue, bien ſuivie, dans toutes les parties qui la compoſent, ne renferme rien qui ne rapproche de la Religion, qui n'eſt elle-même autre choſe que la *probité*, que l'*eſprit de ſociété*, portés au plus haut degré de perfection.

Qu'il n'y a point d'homme *intelligent* dont l'eſprit n'applaudiſſe aux inſtructions, aux conſeils, aux loix de la Religion, vue comme elle doit l'être; point d'homme *ſenſé* dont la raiſon ne s'y rende ; point d'homme ſenſible & *tendre* dont le cœur n'aime à les partager.

Pour en convaincre les jeunes gens, de la maniere dont ils peuvent l'être, ne pouroit-on pas, en leur faveur, extraire des Livres ſaints les maximes les plus eſſentielles & les plus intéreſſantes, & tirer de la vie des hommes illuſtres en tout genre, & recommandables par leur piété, les exemples & les événemens qui peuvent les frapper, les attacher, les toucher davantage?

Toutes ces choſes ſe trouvent (ſans doute) dans les Livres de piété que l'on met entre leurs mains; mais elles y ſont ſouvent confondues avec un grand nombre d'autres qu'il eſt inutile, & quelquefois même dangereux de

livrer à leur imagination, à leur mémoire, à leur raiſonnement. Qu'en réſulte-t-il en effet ? qu'ils en penſent moins bien, & qu'ils n'en agiſſent pas mieux.

LETTRE XXIV.

Suite de l'article de la Religion.

CETTE matiere eſt en général ſi reſpectable & ſi délicate, que pénétré de tout ce qui lui appartient d'amour & de vénération, on craint encore, en la traitant, de la compromettre aux yeux des eſprits forts qui raiſonnent trop, & des eſprits foibles qui ne raiſonnent pas aſſez : on marche, à chaque inſtant, entre ces

deux précipices également dangereux ; heureuſement pour les hommes qui ſont déja formés, & pour ceux qui ne le ſont pas encore, nous avons, en ce genre, d'excellens ouvrages qui ſuppléeront à mes foibles eſſais ; un ſilence profond ſur un article auſſi intéreſſant dans l'Education ſeroit auſſi déplacé, que de trop longues obſervations ſeroient inexcuſables.

Comme la *mémoire* & l'*imagination* ſont les premieres facultés qui s'exercent chez les jeunes gens, les préceptes & les inſtructions fondés ſur des exemples, font néceſſairement le plus d'impreſſion, parce qu'ils ſont établis

établis ſur des *faits*, & que, pour la plûpart, ils forment des *images*, que l'on ſe plaît à ſaiſir, à retenir, à ſe rappeller.

J'ai dit (mon cher Comte) qu'il falloit mettre ſous les yeux des Eleves des exemples de cette piété noble & grande, qui caractériſe certains perſonnages illuſtres dans tous les genres; j'ajouterai que je penſe qu'il ne faudroit jamais ſéparer ces deux objets; mais toujours réunir les idées, ſi compatibles par elles-mêmes, de *piété ſincere* & de *mérite véritable*....

Une action chrétienne, faite par un homme qui ne ſeroit que pieux, pouroit contenter la piété

ſolide & toute établie, mais non pas celle qu'il faut faire naître ; on en concluroit que les hommes pieux ne ſont que des gens fort ordinaires pour tout le reſte....

Dans un ſens contraire, les actions des grands hommes, étrangeres ou contraires à la Religion, pouroient faire croire aux jeunes gens, que les qualités brillantes ſont au-deſſus des regles ordinaires ; que la Religion n'eſt faite que pour les méchans & pour les ſots ; que les grands talens & la probité n'en ont pas beſoin, & que, ſur-tout, les qualités diſtinguées peuvent s'en paſſer : ces deux conſéquen-

ces ne ſeroient pas juſtes, j'en conviens ; mais elles ne ſeroient ni moins frappantes, ni moins dangereuſes.

En réuniſſant, au contraire, dans un même tableau, au mérite qu'admire la vanité, la pureté des mœurs que demande la Religion, on accoutumera les jeunes gens à penſer (comme il eſt vrai) que ces objets ſe ſoutiennent l'un par l'autre ; que l'homme pieux qui poſſede les grands talens, les honore & les purifie ; & qu'à ſon tour, l'homme à talent, qui a des mœurs & de la piété, étend d'autant plus ſûrement la gloire & le triomphe de la Religion, qu'il

change en vaſes ſacrés dans le Temple, les vaſes profanes qu'il a pris chez les Egyptiens.

LETTRE XXV.

Suite de l'article de la Religion.

AUx obſervations que j'ai déja oſé faire ſur l'article intéreſſant de la Religion, que je regarde comme la baſe de tout le reſte, j'en ajouterai, ſi vous le voulez bien, quelques-unes ſur l'un des actes de piété les plus fréquens, les plus ſurveillés, & ſelon moi, néanmoins, l'un des moins bien entendus.

Je veux parler de la *Priere*, qui, comme vous le ſavez, n'eſt

pas toujours une *demande*, mais ſouvent une *action de graces.*

On mene les jeunes gens au Temple ; on les y conduit pour prier, & rien n'eſt ſi louable aſſurément, que de leur faire contracter de bonne heure cette heureuſe habitude, qu'ils ne perdent enſuite que trop facilement.

Mais l'eſſentiel, ce me ſemble, ce ſeroit de les mettre en état de prier avec fruit, & pour cela je leur dirois :

Que l'on ne prie qu'autant que l'on ſent ſes beſoins, & que l'on eſt perſuadé que celui qu'on implore eſt dans la poſſibilité d'y pourvoir ; que l'humilité donne le premier point ; la foi

le ſecond. Voilà pour les *Eleves*; voici pour les Maîtres.

En vain ſerions-nous pénétrés de ce qui nous manque ; vainement ſerions-nous perſuadés que *Dieu* ſeul peut y pourvoir, ſi nous ne le *prions* pas avec ferveur, & la ferveur n'eſt pas (comme on le ſait) un ſentiment, dont la durée puiſſe être garantie.

Les prieres trop *fréquentes*, & plus encore celles qui ſont trop *longues*, vont donc évidemment contre leur objet ; & dès-lors ne ſont plus auprès de la Divinité, comme aux yeux des hommes, que des choſes de ſimple uſage, de pure habitude, ſouvent

même de coupable oſtentation : l'attention ſoutenue que demande cet acte néceſſaire & ſi digne de reſpect, n'eſt guere à la portée d'un âge trop ſujet à la diſſipation.

Les offices trop longs, auxquels on fait aſſiſter les jeunes gens, ne les rendent donc pas plus religieux, mais les familiariſent avec des objets qu'il faut révérer, & qu'ils reſpectent enſuite d'autant moins, que leur attention fatiguée par l'exceſſive longueur de ces prieres forcées, ſe promene (dans le même inſtant) ſur une infinité d'autres objets, qui les détournent inévitablement du ſeul qui devroit les occuper.

Cet inconvénient eſt ſi grand, & leur inſpire un dégoût ſi conſidérable des pratiques de la Religion, qu'après avoir ſatisfait (dans l'*enfance*, & tout au plus encore dans la *jeuneſſe*) à des choſes de pure ſurérogation, ils ne rempliſſent pas même, dans un *âge plus avancé*, les devoirs d'obligation. L'Evangile dit que le Royaume du ciel doit ſe prendre par la violence; cela ne ſignifieroit-il pas, par la perſévérance & par l'aſſiduité, & non par l'importunité & la longueur des ſollicitations?

Il faudroit accoutumer la jeuneſſe, à conſidérer dans la priere les quatre objets les plus importans:

tans : 1°. celui à qui l'on demande : 2°. celui qui prie : 3°. ce qu'il demande : 4°. les motifs qu'il a de demander.

Celui qui prie doit, ce me ſemble, avoir de la modération dans ſes demandes, & de la confiance en celui qu'il prie, auquel il ſuppoſe le pouvoir de lui accorder.

Ce qu'il demande doit être poſſible, dans l'ordre phyſique & moral.

Sa priere, enfin, doit avoir un objet légitime, un motif raiſonnable & juſte, ſans quoi elle changeroit de nom ; elle deviendroit un blaſphême, & méri-

teroit, indépendamment du *refus*, une *punition* exemplaire & décidée.

LETTRE XXVI.

Suite de l'article de la Religion.

Des Miracles & des Myſteres.

LEs *Miracles* & les *Myſteres* ſont, par eux-mêmes & par leur objet, des objets ſi dignes de vénération & d'attention, qu'il eſt auſſi dangereux de les paſſer ſous ſilence, dans les ouvrages où l'on ſe propoſe de donner une idée générale de la Religion, que de trop s'étendre ſur ce qui les concerne.

Les *Myſteres* ſont pour ceux

qui, par une hardieſſe téméraire, veulent en ſonder la profondeur, ce que ſont les *ſecrets de la nature* pour ceux dont le ſavoir orgueilleux voudroit les pénétrer : ils arrêtent, ils bornent, ils découvrent leur audace ; mais ils n'en ſouffrent pas.

Les vrais *Savans*, ſont ceux qui connoiſſent les limites dans leſquelles leur intelligence eſt renfermée.

Les *vrais Chrétiens*, ſont ceux qui reſpectent les bornes qui leur ont été preſcrites.

Les uns & les autres font conſiſter la ſageſſe véritable dans l'attention à profiter des vérités qu'ils poſſedent, ſans ambition-

ner celles auxquelles ils ne peuvent atteindre, & qui ne leur ſont pas réſervées.

Les ténebres s'épaiſſiſſent, les montagnes s'élevent, les abyſmes ſe creuſent pour ceux qui (pour attaquer la foi) tentent de lever le voile qui la dérobe à leurs foibles yeux.

L'obſcurité ſe diſſipe, les nuages s'évanouiſſent, les montagnes s'abaiſſent, les précipices ſe comblent pour ceux qui croyent purement & ſimplement.

Il m'a toujours ſemblé que l'explication des *Myſteres* les plus ſaints, & des plus ſublimes *révélations*, que l'on a quelque-

ſois introduite dans les études de l'âge le plus tendre, eſt pour le moins déplacée ; c'eſt l'*intérieur* du temple dans lequel il n'eſt pas tems encore de faire entrer les jeunes gens : peut-être même eſt-ce le *ſanctuaire*, dans lequel les *Lévites* ſeuls doivent avoir le droit de pénétrer. Livrer indifféremment à tous les âges, aux deux ſexes, à toutes les conditions, les Myſteres ineffables de la Religion, c'eſt moins étendre ſes progrès, que l'expoſer aux profanations : toutes les mains ne ſont pas faites pour toucher à l'*Arche*, en la ſuppoſant même en danger.

Adorer humblement les *Myſ-*

teres ; profeſſer le *culte* avec exactitude & ſans affectation ; ſuivre ſcrupuleuſement la *Morale* évangélique, voilà, ſelon moi, mon cher Comte, ce que l'on peut inſpirer de mieux, en matiere d'Education.

Quant aux *Miracles*, comme je ne ſuis ici comptable que de mon ſentiment, j'ai toujours cru, qu'en matiere de *Religion*, ils ſont, à l'égard des *faits*, ce que ſont les *Myſteres* par rapport aux vérités ; c'eſt par orgueil que l'on veut les approfondir, & non pour s'inſtruire, ou pour ſe perfectionner : on les nie, parce qu'on ne les conçoit pas, ou que l'on voudroit qu'ils n'euſſent jamais exiſté.

Les *petits eſprits* ne veulent que des *prodiges*, parce qu'il eſt de l'eſſence de l'ignorance d'aimer le merveilleux ; & c'eſt ce qui enfante la *ſuperſtition*.

Les *eſprits forts* ne veulent point de miracles, parce qu'ils paſſent leur intelligence ; & c'eſt ce qui produit l'*incrédulité*.

Les *bons eſprits*, les eſprits ſages, ne croyent pas uniquement, parce qu'ils ne conçoivent pas ; mais ne concluent pas non plus, de ce qu'ils n'entendent pas une choſe, qu'il ne faut pas la croire : ils ne penſent pas que les *cauſes* qui leur ſont cachées, doivent fermer leurs yeux ſur les *effets* qui les frappent ; ils

jouiſſent des miracles, en adorent l'Auteur, & ſe taiſent.

Tels ſont, à mon ſens, tels ſont en ſubſtance, les principes qu'il faut imprimer dans l'eſprit des enfans: tels ſont les ſentimens qu'il faut graver dans leurs cœurs; ſentimens de *crainte*, pour les Miracles qui n'ont pour objet que la punition des crimes; ſentimens de *reconnoiſſance*, à l'égard des Miracles, faits pour encourager les vertus, ou pour les récompenſer.

Les Grands de la terre n'étalent de prétendus prodiges, ne donnent de grands ſpectacles que pour en impoſer au peuple.

L'Être ſuprême, unique ſource

de la véritable grandeur, ſeul centre du vrai pouvoir, eſt bien au-deſſus de cette vaine & frivole oſtentation; il n'opere des Miracles que pour inſtruire, pour enrichir, pour ſervir l'humanité : nos hommages lui ſont aſſez acquis par le prodige perpétuel de notre création & de notre conſervation; & la nature entiere n'eſt-elle pas à nos yeux, un miracle aſſez frappant, pour attirer notre admiration, & pour la fixer ?

Ce grand & magnifique ſpectacle que la clarté du jour fait briller ſans ceſſe à nos yeux, & qui n'eſt pas même effacé par les ténebres de la nuit, ne ſuffit-il

pas à ceux qui ſont chargés du dépôt précieux de l'*Education*, pour en tirer ſans ceſſe, en faveur de leurs Eleves, une ſource auſſi pure qu'abondante, d'obſervations, d'inſtructions & d'encouragemens ?

LETTRE XXVII.

Suite des réflexions plus particulieres, ſur l'homme conſidéré en ſociété.

2°. De l'homme enviſagé vis-à-vis de lui-même.

L'Un des plus grands principes de l'*homme en ſociété* (conſidéré vis-à-vis de lui-même) c'eſt d'apprendre, de bonne heure, à

ſe *connoître*, à s'*aimer*, à ſe *reſpecter*, à ſe *décorer* même, s'il eſt poſſible.

La connoiſſance de ſoi-même peut avoir un objet phyſique, moral ou littéraire, puiſque l'homme eſt compoſé d'un corps, d'un cœur & d'un eſprit.

Phyſiquement, l'homme doit connoître la conſtitution qui lui eſt propre & particuliere; la nature de ſon *tempérament*; le degré de *force* ſur lequel il peut compter.

Moralement, on n'eſt pas reſponſable de l'eſſence de ſon caractere, ni du fond de ſon cœur; mais on le ſeroit de ne pas chercher à les connoître, de ne pas

apprendre à les gouverner, & s'il en eſt beſoin à les réformer.

Littérairement, il eſt de la plus grande importance, ſi l'on ne veut pas faire de fauſſes démarches & des études inutiles, de connoître la nature & la portée de ſes talens, & de s'y fixer.

Après l'avantage de ſe connoître (ſous toutes les faces qui viennent d'être préſentées) ſuit l'avantage de s'*aimer*, de cet amour-propre bien entendu, qui tendant perpétuellement à tout ce qui peut nous aſſurer l'exiſtence la plus tranquille & la plus diſtinguée, ne doit, & ne peut jamais être compatible qu'avec la gloire des autres, & leur tranquillité.

L'amour-propre (tel qu'il faut le concevoir, pour en faire une affection louable & avantageuſe) nous conduit à nous *reſpecter.*

Ce reſpect peut être *intérieur* & *extérieur ;* de l'un naît la bonne *conſcience*, de l'autre la bonne *réputation.*

Il faut éviter de rougir à ſes propres yeux, des fautes ſecrettes que les autres pouroient ignorer ; mais ce n'eſt point aſſez de pouvoir compter ſur ſa propre approbation, ſi l'on ne cherche encore à s'aſſurer le ſuffrage des autres.

Sans le témoignage que l'on ſe rend à ſoi-même, la bonne

renommée n'eſt qu'une uſurpation.

Sans l'*approbation* publique, la meilleure *conſcience* ne ſauroit être tranquille, puiſqu'elle a du moins à ſe reprocher de n'avoir pas donné le bon exemple, & de n'avoir pas aſſez reſpecté ſes Juges.

Apprenons donc aux jeunes gens, combien il eſt important de pouvoir lire dans les yeux des autres que l'on a raiſon d'être content de ſoi.

Et rentrant enſuite en nous-mêmes, aſſurons-nous, avec plaiſir, que les autres n'ont pas été trompés.

Ce n'eſt pas, en effet, aſſez

pour notre bonheur de nous *eſtimer*, il faut encore pouvoir nous *aimer*, il faut pouvoir être agréables à nos propres yeux.

Le moyen le plus sûr d'y parvenir, c'eſt d'acquérir des talens agréables, non dans l'injuſte & fol eſpoir de nous ſuffire à nous-mêmes, mais dans la noble & douce eſperance de plaire encore plus aux autres, ſans jamais chercher à les effacer.

Ils ont encore, ces talens, un autre avantage : c'eſt de remplir, d'une maniere qui nous rend plus propres à la ſociété, le vuide inévitable, dont pouroient s'emparer des objets plus dangereux. On eſt parvenu, dans le

monde, jusqu'au degré de dépravation, qui ne permet plus de commander aux vices; il faut composer avec eux.

Je n'aimerois pas qu'un enfant témoignât de l'éloignement pour la compagnie de ses camerades, pour leurs exercices, pour leurs jeux; cette *misanthropie* ne pouroit qu'augmenter avec l'âge, & deviendroit à la fin insoutenable.

Mais je ne voudrois pas, non plus, que cet enfant craignît trop de se rencontrer *avec lui-même*; il faut s'accoutumer, de bonne heure, à vivre quelquefois avec soi.

Celui qui dédaigne de vivre avec

avec les autres hommes, ne mérite point de faire partie de l'*humanité ;* mais celui qui craint de ſe trouver, de vivre, de converſer avec lui-même, n'eſt pas digne d'être un *homme.*

Notre propre compagnie étant inconteſtablement notre ſociété la plus ordinaire, & celle à laquelle nous pouvons le moins nous dérober, peut-on, avec trop de ſoin, habituer les jeunes gens à vivre avec eux-mêmes, & à s'en féliciter ? ce ſera la preuve la plus sûre qu'ils n'auront rien à ſe reprocher.

Celui qui compte ſe ſuffire à lui-même eſt un fou ; celui qui croit que les autres lui ſuffiſent

eſt un ſot. Le tout eſt compoſé de ſes différentes parties : chaque homme, pris ſéparément, ne forme point un tout ; mais le tout ne peut ſe paſſer d'aucune de ſes *parties*.

LETTRE XXVIII.

Suite des réflexions plus particulieres ſur l'eſprit de ſociété.

3°. de l'Homme conſidéré vis-à-vis des autres Hommes.

L'UNE des attentions les plus eſſentielles, en matiere d'Education, c'eſt de ne pas juger d'un *ridicule*, d'un *défaut*, d'un *vice*, par l'application que l'on en feroit à un ſeul objet, à un ſeul

inſtant ; il faut l'enviſager ſous toutes les faces, dans toutes les circonſtances, & ſous toutes les formes dont il eſt ſuſceptible.

L'*intempérance*, par exemple, ou le défaut de modération, peut avoir également lieu, dans les plaiſirs, dans les travaux, dans les vertus mêmes.

Dans les *travaux*, elle en fait perdre le fruit ; dans les *plaiſirs*, elle en altere la douceur ; dans les *vertus*, elle en diminue le mérite, & quelquefois même les dégrade, & les dénature.

Le *menſonge*, vice le plus mépriſable dans ſa cauſe, & le plus aviliſſant dans ſes effets, vice auquel l'enfance eſt ſi ſujette,

& dont on ne ſauroit trop lui inſpirer l'horreur, eſt un Prothée qui ſe déguiſe ſous toutes ſortes de formes, pour échapper au Maître qui le pourſuit.

Il eſt des menſonges de penſées, de paroles, d'actions, d'omiſſions ; de figure même, & de maintien.

Dans la *penſée*, le menſonge eſt fineſſe & diſſimulation, &c.

Dans la *parole*, c'eſt adulation, affectation de fauſſe ſincérité, vaines proteſtations, &c.

Dans les *actions*, manege, intrigue, faux empreſſement, &c.

Dans les *omiſſions*, le menſonge eſt dans le faux oubli ; il

réſide dans le ſilence même.

Dans le *maintien*, enfin, on ment, par le regard, par le geſte, par l'attitude, indépendamment des feintes careſſes & des fauſſes démonſtrations, qui cachent ſi ſouvent les deſſeins pernicieux, ou, tout au moins, le défaut de bonne volonté.

Ce ſont autant de fauſſetés, dont les *enfans* ſont auſſi capables que les *hommes faits*, & dont on ne ſauroit trop tôt les guérir, ou les préſerver; & combien d'autres défauts demandent la même pénétration pour les découvrir, & les mêmes ſoins pour les réprimer!

1°. Comme on voit, par

exemple, que le menſonge ne conſiſte pas ſeulement dans la hardieſſe baſſe d'avancer un fait faux ; le *pareſſeux* n'eſt pas ſeulement celui qui ne fait rien, c'eſt quelquefois auſſi celui qui ne fait que des riens ; c'eſt celui qui s'acquitte des choſes frivoles, préférablement aux eſſentielles qu'il néglige.

2°. La *colere* qui n'éclate pas, en eſt-elle moins un vice ? La *vengeance* qui ſe cache, ou qui ne s'exerce encore que ſur des bagatelles, eſt-elle pour cela moins à craindre ? C'eſt un feu central, d'autant plus dangereux qu'il ſe renferme.... Il faut vaincre les défauts ; il faut dé-

truire les vices, & non les déguiſer.

3°. S'agit-il de l'*intérêt*, pour lequel il ne faut pas imaginer que l'enfance ſoit ſans penchant; ce défaut, chez elle comme dans les autres âges, prend, tour-à-tour, pour objet, la gloire, le plaiſir & l'argent. Dans l'un, c'eſt une *ambition* qui nous perd; dans l'autre, une *ſéduction* qui nous égare; dans le troiſieme, une *baſſeſſe* qui nous avilit.

4°. L'*humeur* & les caprices, ſi contraires aux douceurs de la ſociété, & qui ſi ſouvent en troublent le repos, non-ſeulement ne doivent pas être tolé-

rés dans les enfans (dès leurs plus tendres années), mais encore doivent être punis, ſelon les circonſtances, avec plus ou moins de ſévérité. L'*humeur* ne peut qu'augmenter avec l'âge, ainſi que les *caprices* & les inégalités. Il eſt eſſentiel de faire entendre & ſentir aux enfans, combien ce coloris déja ſi ſombre, & que le tems peut rembrunir encore, augmente la difformité des défauts, & fait perdre le mérite des qualités que l'on eſtime.

5°. Les jeunes gens ſont naturellement exceſſivement vifs; & l'*impatience*, qui recule les ſuccès, au lieu de les avancer, eſt

eſt un effet très-naturel de la vivacité ; on eſt donc impatient à cet âge, mais à cet âge auſſi l'on peut leur en faire voir les inconvéniens. On peut leur faire appercevoir que l'impatience provient autant de l'ignorance des poſſibilités, que de la vivacité du tempérament ; & que dès-lors elle eſt d'autant moins excuſable, que l'on eſt moins inſtruit. Que lorſqu'elle a pour objet de ne vouloir ſouffrir aucun retardement, ſupporter aucune contrariété, faire aucun ſacrifice ; elle eſt d'autant moins tolérable (dans l'Education) qu'à chaque inſtant, on eſt ici-bas, dans le cas d'eſſuyer des

retardemens, de faire des ſacrifices, d'éprouver des contradictions.

6°. Comme on ne trouve auſſi que trop ſouvent de la *vanité* dans ceux que l'on éleve, & ſingulierement dans ceux qui s'y croyent, en quelque ſorte, autoriſés par leur *naiſſance*, par leur fortune, par leur *état*, & que ce défaut eſt un de ceux qui touchent le plus déſagréablement l'amour-propre des Concitoyens, c'eſt-à-dire, la corde la plus délicate de la ſociété, on ne ſauroit trop répéter aux jeunes gens, que la vanité, dans les penſées, eſt *folie*; dans les diſcours, *ſottiſe*; dans les ac-

tions, *fatuité ;* dans les dépenſes, *luxe* & *ruine.*

7°. Que pour ce qui les regarde perſonnellement (en inquiétant & tourmentant quelquefois les autres) les *frayeurs* & les *craintes* qu'on leur occaſionne, ou qu'on leur laiſſe, nuiſent également à toutes les facultés, & qu'elles deshonorent la *raiſon ;* que les craintes de l'*eſprit* rendent ridicules ; qu'elles en affaiſſent le reſſort, & qu'elles en interceptent les opérations : que celles qui affectent le *cœur* ſont encore plus deshonorantes ; & qu'elles expoſent, ſans ceſſe, par cette raiſon-là

même, à de nouveaux dangers;... que le vrai ſage leur eſt ſupérieur par ſon courage ; mais qu'il ne les cherche pas.

8°. Un autre défaut, très-naturel à l'âge que l'on prend ſoin de former, c'eſt la *légereté*, ſi contraire à l'honnêté, dans les idées, dans les diſcours, dans les actions. Dans le maintien, elle prouve peu de fermeté dans les principes ; de l'indiſcrétion dans les diſcours ; de l'inconſéquence dans la conduite ; peu de bienſéance dans les dehors ; & généralement peu de conſiſtance, dans les objets les plus intéreſſans de la ſociété.

Et les Maîtres ne doivent pas

craindre que toutes ces vérités ne puiſſent pas être préſentées aux jeunes gens dont ils ſeront chargés. Les replis du cœur les plus cachés ; les reſſorts les plus déliés de l'eſprit ; les plus ſublimes ſpéculations de la raiſon & du jugement, ſont à la portée des Eleves , pourvu qu'on les leur offre , comme il faut les leur préſenter.

LETTRE XXIX.

4°. *De quelques autres qualités & de quelques autres défauts de la Société.*

LEs obſervations qui me reſtent à faire ſur l'homme conſidéré relativement à ſes ſemblables, porteront ſur des *qualités* & ſur des *défauts de ſociété ;* & pour vous les rendre plus ſenſibles, je diſtinguerai ce qu'il faut faire, & ce qu'il eſt important d'éviter. Les prévénances, les attentions, les bienſéances, & les bons procédés, méritent bien que je vous en entretienne un inſtant.

Les *prévenances* font penſer

aux autres que nous leur donnons ſur nous une ſorte de ſupériorité ; & comme l'amour-propre eſt inconteſtablement l'un des principaux mobiles de nos actions, les *prévenances* ſont l'un des plus sûrs moyens de nous concilier les *eſprits* & les *cœurs* ; on ne ſauroit donc, avec les jeunes gens, trop inſiſter ſur ce lien charmant de la ſociété.

Mettons au même rang le détail des *attentions* plus difficile que l'on ne penſe, & dont nous ne connoiſſons bien le prix que par le chagrin que nous reſſentons, lorſque l'on en manque pour nous-mêmes. Rien ne flatte tant les hommes, que de leur

faire voir que l'on eſt occupé d'eux ; & qu'ils ne ſont pas, dans l'univers, des êtres iſolés, négligés, oubliés.

Quant aux *procédés*, il eſt certain que, dans les cas mêmes où le fond du droit eſt le plus clairement & le plus ſolidement établi, les *bons procédés* ſont de toute juſtice & de toute néceſſité. Ils ſont (en *juriſdiction libre* & *gracieuſe*) ce que ſont les formes établies dans les Tribunaux d'*inſtitution publique*, & non de choix.

Il eſt donc extrêmement eſſentiel de faire voir aux jeunes gens (& croyons qu'ils ſont en état de l'entendre), que, dans

la ſociété, l'on ne ſauroit manquer aux procédés, ſans empoiſonner, ſans avilir, ſans détériorer toutes les démarches ſubſéquentes, qui pouroient être d'ailleurs les mieux fondées: qu'alors on ne peche pas ſeulement par impoliteſſe & par dureté, mais encore contre l'un des premiers principes de l'eſprit de ſociété.

Mais comme l'une des premieres loix de ce même eſprit, c'eſt de ſavoir noblement excuſer dans les autres ce que l'on ne voudroit pas faire ſoi-même, tandis que l'on ne ſe pardonne pas ce que l'on excuſeroit en eux, apprenons aux jeunes gens

(relativement aux bons procédés), combien on doit de reconnoiſſance à ceux qui les obſervent, & d'indulgence à ceux qui ne les obſervent pas.

Les *bienſéances* que j'aurois peut-être dû placer les premieres, ſont (dans la ſociété), par rapport aux mœurs, ce que ſont dans les affaires les formalités, par rapport au droit; & l'on ſait-combien de fois il arrive que la forme emporte le fond.

Mais puiſque, pour conſerver le fond, & ſouvent même la décence & l'honnêteté, ces formes ont été preſcrites, n'eſt-il pas néceſſaire & juſte de nous y conformer, dans la parole,

dans le maintien, dans les actions, relativement aux circonſtances des perſonnes & des choſes, des tems & des lieux ? portion eſſentielle de l'Education, & qui doit d'autant moins être négligée, que les hommes ne nous jugent communément, & ne peuvent guere en effet nous juger que ſur la forme.

LETTRE XXX.

Sur la Politeſſe.

COMME dans une Nation auſſi *polie* que la nôtre, il ſeroit honteux de ne l'être pas, la *politeſſe* fait (il faut en convenir) une partie intéreſſante de l'*Education :* & certainement je ſerois bien éloigné de vouloir l'en bannir. Je deſirerois ſeulement (oſerois-je le dire?) que l'on n'y mît que le degré d'importance qu'elle mérite. On l'enſeignera toujours mal, ſi l'on ne ſait pas l'apprécier ce qu'elle vaut.

Enviſagées *phyſiquement*, les choſes *polies*, ſont celles dont

on a ôté les parties raboteuſes & groſſieres, pour en rendre la ſurface plus unie, plus douce & plus agréable.

Moralement, cette expreſſion empruntée du phyſique, peint très-bien le caractere aimable auquel on l'applique, dégagé de tout ce qui lui donneroit dans la ſociété quelque choſe de rude & de rebutant.

Mais comme il eſt impoſſible de *polir* les *métaux*, les *pierres* & les *bois*, ſans leur ôter quelque choſe de leur ſubſtance, & ſans en diminuer la *force* & la *ſolidité*; n'eſt-il pas à craindre que dans la politeſſe l'art ne *prenne* trop ſur la *nature*, qu'il

ne l'altere en voulant la réformer, & qu'il n'ôte de l'élévation à l'ame & du nerf à l'eſprit ? C'eſt aux Inſtituteurs habiles à prouver à leurs Eleves tous les avantages de la *politeſſe*, ſans leur en faire éprouver les *inconvéniens*.

Ils ſauront pour cela diſtinguer la politeſſe qui prend ſa ſource *dans le cœur*, de celle qui n'eſt que de forme & de *convention*.

L'une eſt *eſſentielle*, & par conſéquent la plus recommandable. Elle eſt de tous les tems; elle convient à tous les lieux; elle eſt reconnoiſſable chez toutes les nations.

L'autre, quoique *ſuperficielle*, ne doit point être négligée, puiſqu'elle fait partie des devoirs de la ſociabilité.

La premiere eſt un *ſentiment* tendre & touchant, qui ne permet rien de tout ce qui peut humilier les autres, ou les contriſter.

La ſeconde eſt un *cérémonial*, par lequel on veut faire ſentir aux autres, combien on leur accorde, ou l'on feint de leur accorder, d'eſtime & de conſidération.

L'une eſt donc toujours une inſpiration naïve de la *vérité*.

L'autre peut quelquefois devenir un commerce de *menſonge* & d'affectation.

Dans la *premiere*, l'amour-propre s'oublie entierement pour ne s'occuper que de l'*affection* qu'il reſſent, & de celle qu'il veut inſpirer : les ames ſenſibles ſont donc les ſeules ſuſceptibles de cette ſorte de politeſſe, & qui ſachent en connoître tout le prix.

Dans la *ſeconde*, la *vanité* paroît céder le rang même qui lui appartient, pour en uſurper adroitement un qui ne lui appartient pas, & le protocole dont elle fait uſage n'eſt pas ignoré des Parens & des Maîtres les moins intelligens.

A quoi nous conduit ce parallele ?... A préférer la premiere

re de ces politeſſes, ſans exclure la ſeconde : à donner à l'une toute l'extenſion qu'elle peut recevoir, ſans amollir l'ame, & ſans l'énerver : à renfermer l'autre dans les bornes de la civilité noble & vraie, qui, ſans nous avilir & nous dégrader, ſait rendre aux autres tout ce qui leur eſt dû.

La *politeſſe* de forme, paroît ſur-tout convenir vis-à-vis des Supérieurs.

Celle du *cœur*, vis-à-vis de nos inférieurs & de nos égaux.

Le Maître habile ſaura les apprécier, & jugera, d'après une ſage évaluation, du degré d'attention qu'il doit leur accorder.

Il reprendra, ſans doute, ſon Eleve, d'être entré le premier dans une chambre, d'avoir pris le haut du pavé, de s'être indécemment appuyé ſur une table, d'avoir ſalué de mauvaiſe grace, &c.

Mais il lui pardonnera beaucoup moins encore, d'avoir manqué d'affection avec ſes *égaux*, vis-à-vis de ſes *inférieurs*, de *douceur* & d'*humanité*; de n'avoir pas aſſez fait voir aux uns, combien il leur eſt attaché; & d'avoir trop fait ſentir aux autres le poids accablant de la ſupériorité.

Mais avouez, mon cher Comte, que toutes ces vérités, qui,

dans la bouche des *ſages* ſeroient des *préceptes*, quoique dans la mienne ce ne ſoit que des *obſervations*, ſeront toujours plus facilement *inſpirées*, qu'enſeignées, & mieux *ſenties*, qu'expliquées.

Fin du premier Tome.

587915

Livres nouveaux qui ſe trouvent en nombre chez BAUCHE, *Libraire à Paris, Quai des Auguſtins*, 1762.

ABREGÉ de l'Hiſt. de M. de Thou, par M. de Sainte-Albine, 10 *vol. in*-12. 1759. 30 l.

Amours paſtorales de Daphnis & de Chloé, *en Grec & en Latin*, avec les figures deſſinées par M. le Régent, gravées par B. Audrand, & de très-belles vignettes & culs de lampes, par M. Cochin, *in*-4°. 36 l.

—Les mêmes, *grand papier*, 72 l.

—Les mêmes, trad. en franç. ſuivant l'ancien langage, avec une nouvelle traduction, mêmes figures & vignettes, 36 l.

—Les mêmes, *grand papier*, 72 l.

Art d'aimer d'Ovide, & le Remede d'Amour, nouv. trad. en vers, 8° *fig.* 3 l.

Aventures de Roderik Random, trad. de l'Angl. 3 *v.* 12. 1761, 7 l. 10 ſ.

Ballets, Opera & autres Ouvrages Lyriques, par M. le D-**. 8. 1760, 5 l.

Cérémonies & Coutumes Religieuſes de tous les Peuples du monde, *avec les figures gravées* par Bernard Picard, 11 *v. fol. Amſterdam*, 300 l.

Choix de petites Pieces du Théâtre Anglois, *faiſant ſuite* au Théâtre Anglois, par M. de la Place, 2 *vol.* 12. 4 l.

Cours d'Hiſtoire, 2 *vol.* 12. 1762, 5 l.

Cuiſinier (le) inſtruit de la connoiſſance des Animaux, tant volatiles que terreſtres, aquatiques & amphibies, de la maniere de préparer les divers alimens, & de les ſervir, avec un petit traité de l'Office, 2 *vol.* 12. *fig.* 1758, 5 l.

Deſcription des Iſles Britanniques, & des Royaumes d'Angleterre, par M. l'Abbé Expilly, 12. *avec Cartes Géograph.* 3 l. 10 ſ.

Dictionnaire de Droit Canonique & de Pratique Béneficiale, conféré avec les Maximes & la Juriſpru-

dence de France, par M. Durand de Maillane, Avocat en Parlement, 2 *v.* 4. 1761, 24 l.

— Du Citoyen, ou Abrégé Théorique du Commerce, par M. de la Combe de Prezel, Avocat en Parlement, 3 *vol.* 8. 1761, 9 l.

Abregé du Dictionnaire de Trévoux, 3 *vol.* 4. 1762 36 l.

Elémens ou Inſtructions de la jeuneſſe, par de Blegny, 8. *figures.* 5 l.

Eſprit de Bourdaloue tiré de ſes Sermons & Penſées, par M. l'Abbé de la P***, 12. 1762. 2 l. 10 ſ.

Géographe (le) Manuel, par M. l'Abbé Expilly, *nouv. édition, avec des Cartes Géographiques*, 1761, 24. 2 l. 10 ſ.

Hiſtoire des Guerres Civiles de France, traduites de Davila, avec des notes Hiſtoriques & Politiques, 3 vol. 4. 30 l.

Introduction à l'Hiſtoire générale de l'Univers : par Puffendorff, continuée par M. de Grace, 8 *vol.* 4. 120 l.

Lettres de Ninon de l'Enclos, *nouv. édition, avec ſa vie*, 2 *vol.* 12. 3 l.

Mémoires Militaires ſur les Anciens, 2 vol. 12. 1762. 4 l. 10 ſ.

—Secrets de la République des Lettres, par M. le Marquis d'Argens, *nouv. édit.* 7 *vol.* 12. 16 l.

Œuvres de Madame la Marquiſe de Lambert, 2 *vol.* 1761. 4 l. 10 ſ.

Tragédies de Sophocle, traduites par M. Dupuy, de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, *ſervant de ſuite au Théatre des Grecs.* 2 *vol.* 12. 1761. 5 l.